

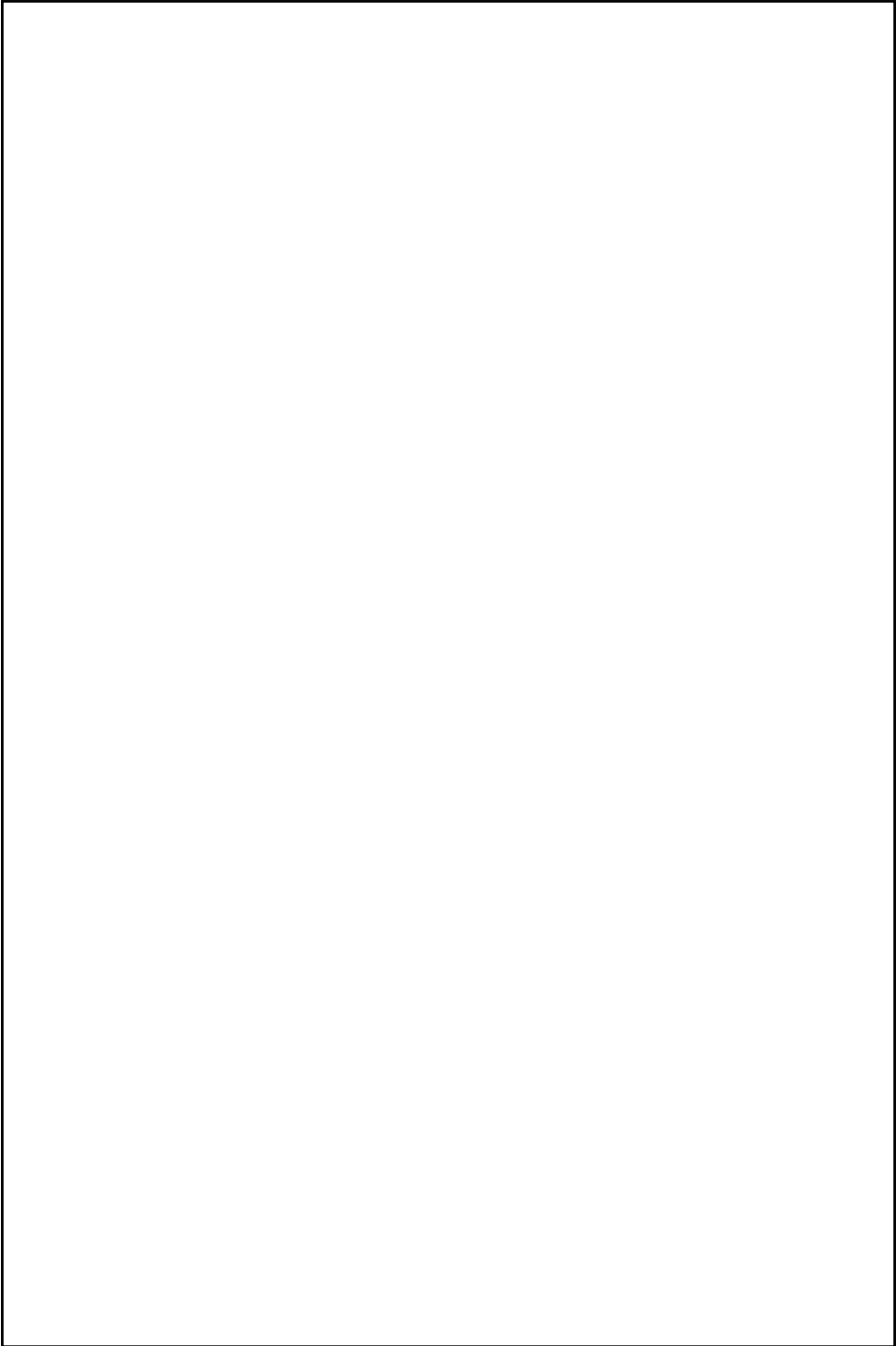
La danse africaine n'existe pas

Essai



)(

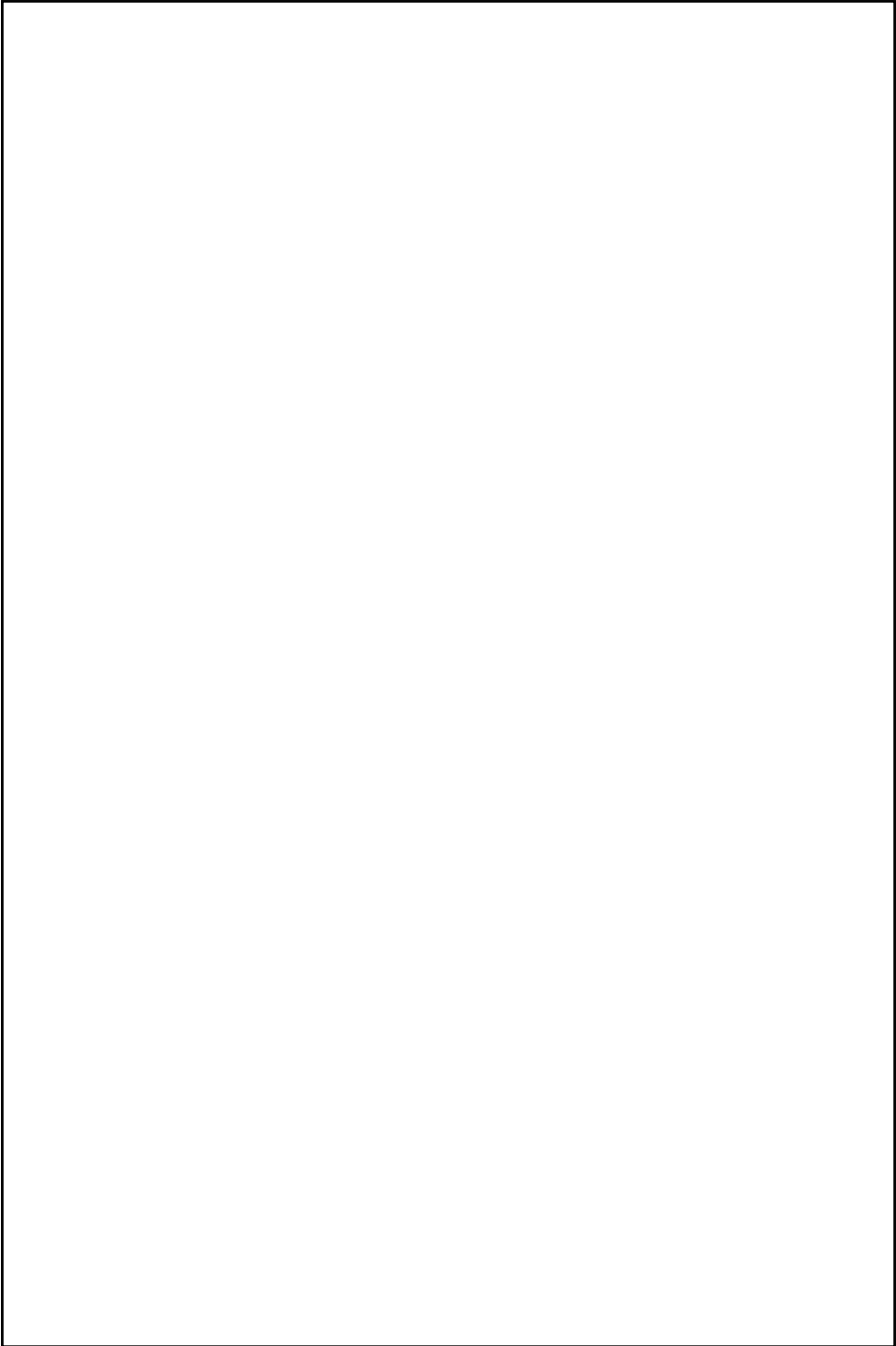
Ariane Mawaffo



Travail publié à l'Université de Genève en 2018 sous le titre original :

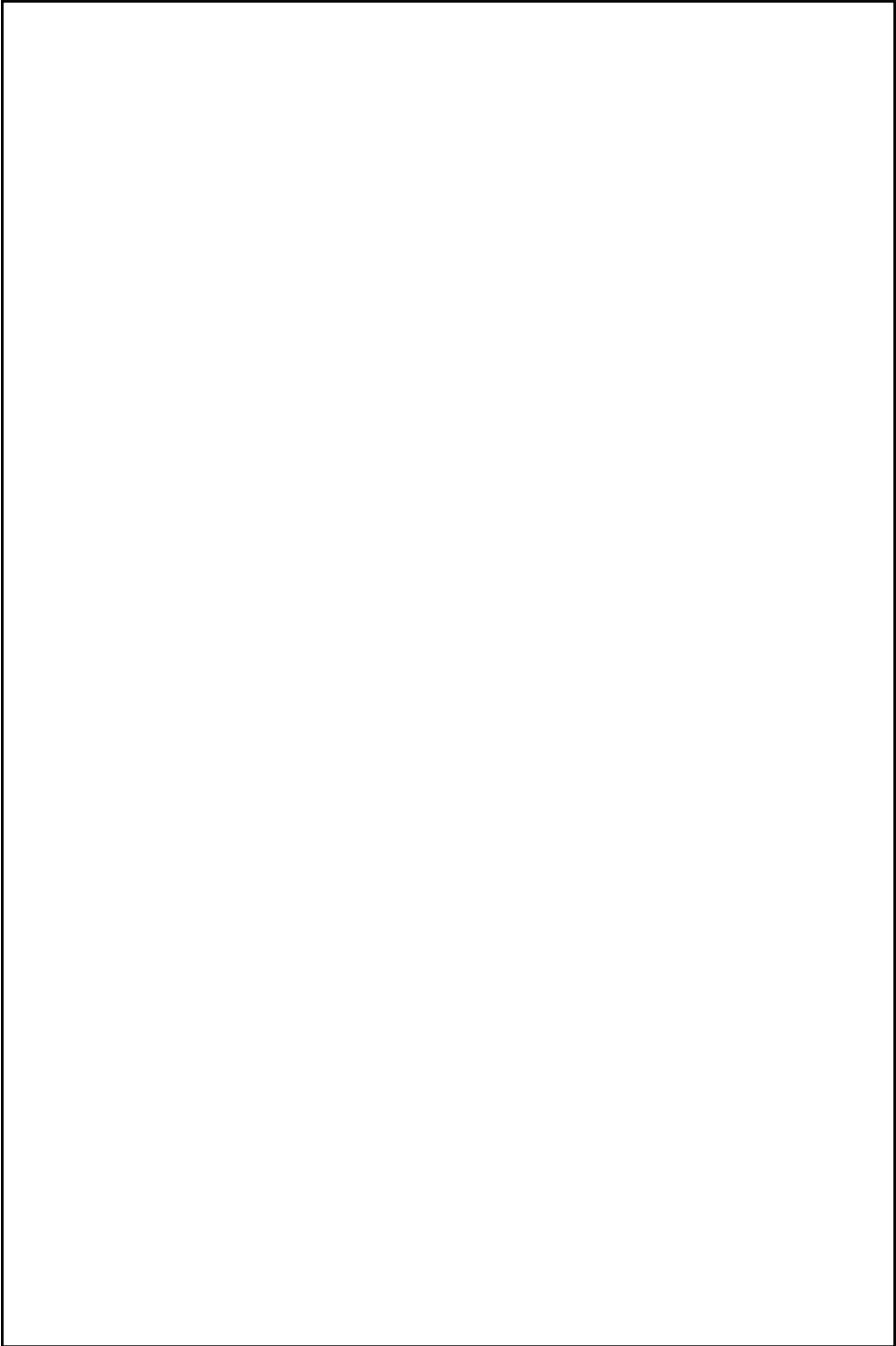
**L'expression « danse africaine » :
Symptôme et conséquence d'une approche stéréotypique
et d'une méconnaissance des danses africaines.**

**et sous la direction de Adriana Spiridon Perroud, CE,
Faculté des Lettres**



SOMMAIRE

Introduction	7
Partie 1 : La danse africaine : un problème de définition	12
I- Les différentes définitions de la danse africaine	13
Une définition problématique	14
Le symptôme d'une ignorance ?.....	15
Une définition correcte ?.....	22
II- La danse africaine : une construction stéréotypique	25
Les origines des stéréotypes.....	26
Le stéréotype culturel.....	33
Le stéréotype géographique.....	37
III. Les raisons de la non-reconnaissance d'une danse dite « africaine »	42
La rareté des travaux et des recherches théoriques écrits.....	43
Les défaillances des structures d'enseignement, de l'effort politique dans la promotion et la diffusion des danses africaines et le problème du financement erratique	50
Les danseurs africains et le grand public.....	59
Conclusion	71
Bibliographie	74



Introduction

En Occident, une catégorie de danses appelée « danse africaine » a acquis, avec le temps, une grande notoriété. Il n'est plus rare maintenant de voir, par exemple, dans certaines villes en Europe, des affiches qui annoncent des cours, des ateliers ou des stages de danse africaine. Les spectacles de «danse africaine» se sont également multipliés, contribuant à faire connaître cette catégorie au grand public. Les chorégraphes internationaux s'inspirent pour leurs spectacles de mouvements issus de la «danse africaine» souvent dans le but d'y ajouter un cachet exotique, différent. Avec le temps, la «danse africaine», portée par des chorégraphes et des danseurs internationaux, a acquis des lettres de noblesse qui ne sont plus à questionner. La «danse africaine» est désormais un mouvement artistique durablement ancré dans le paysage culturel international.

Toutefois, que signifie cette expression «danse africaine?» Si cela semble une évidence pour le grand public, il n'en demeure pas moins qu'il est difficile de la définir et de l'appréhender clairement à l'image des danses plus reconnues

comme la salsa, la valse ou le hip hop. Cette difficulté réside dans l'appellation même de cette danse : la « danse africaine ». En effet, l'expression, apparue en France dans les années 1970, composée d'un substantif et d'un adjectif, semble claire et sans ambiguïté.

Au singulier et, particulièrement, à travers l'adjectif, elle semble désigner à la fois une danse qui prend son origine sur le continent africain. Cette distinction géographique a une certaine importance, nous en parlerons dans cet ouvrage. D'autre part, il s'agirait d'une danse qui reproduirait des mouvements de danses que l'on retrouve sur le continent africain sans grande distinction. Pêle-mêle, *le gwata*, *le coupé-décalé*, *l'Azonto* Autant de mouvements qui ont gagné en popularité sous fond de musique dite «afro». En outre, il s'agirait d'une danse qui s'inspire de celles pratiquées en Afrique. Enfin, il s'agirait d'une danse exclusivement pratiquée par des danseurs d'origine africaine du fait de leur lieu de naissance et par conséquent de leur capacité à s'approprier les conditions de performance de cette danse.

On le voit, avec ces définitions, il existe une certaine approximation. Ce qui oblige d'abord à se poser plusieurs questions et, ensuite, à se pencher sur son usage : Que signifie « danse africaine » ? Quels sont les horizons d'attente du locuteur ou de l'interlocuteur lorsqu'il emploie cette expression ? Existe-t-il une « danse africaine » dans l'absolu ? Qui pratique ou est autorisé à pratiquer « la danse africaine », Où et dans quelles conditions peut-on pratiquer la danse africaine ? En d'autres termes, il s'agit pour nous de savoir si l'expression suffit à rendre compte de la richesse, de la pluralité et de la particularité non seulement des danses recensées sur le continent africain, mais aussi de ses pratiques et de ses pratiquants ou alors si elle ne reproduit pas plutôt une approche stéréotypique et ethnocentrée des cultures africaines contribuant ainsi à renforcer la méconnaissance sur leurs richesses.

Pour répondre à cette question, nous allons nous appuyer sur les travaux d'Alphonse Tierou, théoricien et chercheur en danses africaines et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Alphonse Tierou a consacré sa vie à fournir une réponse théorique cruellement absente autour des danses africaines.

Il a rédigé plusieurs ouvrages dans lesquels il propose une approche tout à fait innovante de cet art. Nous allons également nous appuyer sur les travaux de la chercheuse et anthropologue en danse Mahalia Lassibille, qui a interrogé cette catégorie «danse africaine» en la déconstruisant notamment lors de travaux réalisés auprès d'une tribu, les Woodabe, au Mali.

Nous allons dans un premier temps montrer qu'il reste difficile de définir clairement cette danse. Dans la deuxième partie, nous comprendrons de quelle manière cette dénomination est le symptôme de la méconnaissance qui entoure cette pratique artistique à cause des stéréotypes qu'elle véhicule et, enfin, nous verrons quelles sont les raisons de la méconnaissance de la danse africaine.

Partie 1 :

La danse africaine :

un problème de définition

I- Les différentes définitions de la danse africaine

Il semble encore difficile de parvenir à un consensus autour d'une définition exacte de la danse africaine. S'il en existe plusieurs, elles s'accordent toutes, toutefois, à considérer l'adjectif « africain » comme un adjectif fourre-tout dont l'évidence de ce qu'il désigne n'est pas à interroger.

Une définition problématique

Qu'est-ce que « la danse africaine » ? Un sondage réalisé en mars 2018¹ sur un échantillon d'une population de diverses origines (notamment occidentale et africaine) révèle que, à la question de savoir ce que signifie la danse africaine, il n'y a pas d'uniformité de réponse chez les 75% des répondants qui disent connaître la danse africaine. Quatre tendances ont toutefois pu être relevées dans les réponses : la danse africaine est perçue d'un point de vue géographique (28 réponses), d'un point de vue musical (27 réponses), d'un point de vue corporel et spirituel (17 réponses) ou encore comme une danse « qui n'existe pas » ou qui a été adaptée au contexte occidental (14 réponses). Cette variété dans les réponses est en fait la traduction concrète de la difficulté de définir cette danse. En effet, on constate que les réponses données sont marquées par l'incertitude

¹ Sondage réalisé entre le 1er et le 31 mars 2018. 104 répondants, répartis en Suisse, France, Belgique, Cameroun, Congo et Angola. Seuls 8 des répondants sont des danseurs professionnels ayant déjà offert un cours de danse(s) africaine(s). Questions du sondage disponibles sous ce lien : https://docs.google.com/forms/d/1uifjXcgFKcnXYL_pahRZvfM88T9OWLPLYLfcfahiff0/edit?usp=drive_web. Résultat du sondage disponible sous ce lien : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1eMwNgp8cG24eKabiXABkLl81rVDdUFijubD4ht6yt4/edit?usp=sharing>. Si ce sondage n'est pas représentatif de la population internationale en termes de nombre de répondants (104) il renforce l'expérience que j'ai du milieu de la danse en qualité de danseuse semi-professionnelle de danses traditionnelles camerounaises et danse hip hop.

et le flou, éléments qui découlent d'une connaissance plus empirique que scientifique de cet art.

La difficulté de définition de la danse africaine est une constante qui se remarque également sur un outil de recherche à grande échelle tel qu'Internet. Lorsque l'on effectue une recherche en ligne, sur Google, par exemple, en utilisant les mots-clés « danse +africaine + définition », les quatre premiers résultats de recherche ne donnent pas de définition claire. Pour le premier résultat, nous sommes redirigés vers la plateforme encyclopédique en ligne Wikipédia.org. Selon l'article consacré, il s'agit d'« une danse typique de la culture africaine »². Ici, c'est la spécificité africaine de la danse qui est mise en avant à travers l'adjectif « typique ». Mais cette spécificité n'est pas clairement explicitée et le syntagme « culture africaine » crée un trouble qui a un impact considérable sur l'ensemble de l'article : s'agit-il de spécificités géographiques, de spécificités culturelles ou encore de l'origine des personnes qui pratiquent cet art ? L'article ne fournit pas clairement de réponses.

2 « Danse africaine », https://fr.wikipedia.org/wiki/Danse_africaine. Le choix de cette encyclopédie, quoique discutable, n'est pas fortuit. En effet, Wikipédia s'est imposée, en dix-huit ans, comme l'une des encyclopédies en ligne les plus consultées. http://www.lepoint.fr/societe/les-dessous-de-wikipedia-l-encyclopedie-en-ligne-13-01-2016-2009445_23.php.

Pour le deuxième résultat, Wikidia, la version conçue pour les 8 – 13 ans de Wikipédia, « La danse africaine est la même depuis des milliers d'années »³. Dans ce deuxième cas, l'aspect figé de cette danse est mis en avant dans le sens où elle est « la même depuis des milliers d'années ». Le troisième résultat de recherche, dont l'intitulé est à la forme interrogative, « Pourquoi faire de la danse africaine ? » la définit comme « une composante de la culture africaine. »⁴. Ici, également, l'élément mis en avant est la spécificité de l'appartenance à la culture africaine. On retrouve encore ici le même problème concernant l'explicitation de cette spécificité ainsi que cela avait déjà été souligné concernant la définition proposée par Wikipédia. En outre, le quatrième résultat pointe vers un site hébergé sur le domaine Unige.ch. La danse africaine y est définie comme « une activité physique qui fait le lien entre les fonctions vitales (battements du cœur - respiration) et le rythme de la danse africaine. »⁵. Ici, la danse africaine est perçue sous le prisme corporel. Elle est présentée comme une « activité physique », en d'autres termes, comme un sport reliant deux entités, l'une corporelle

3 « Danse africaine », https://fr.wikidia.org/wiki/Danse_africaine.

4 Romuald, « Pourquoi faire de la danse africaine ? » in *Afrifoula.fr*, publié le 10 novembre 2016 sur <https://africafoula.fr/pourquoi-faire-danse-africaine>, consulté le 18 mars 2018.

5 Auteur inconnu, « Danse africaine » in Genève, ville interculturelle à travers la danse disponible en ligne sur <http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/UVLibre/0001/bin19/africaine.htm>, consulté le 18 mars 2018.

et l'autre rythmique : « les fonctions vitales » et « le rythme de la danse africaine ». Ici, on est à nouveau frappé par le caractère imprécis de l'adjectif « africaine » et le caractère redondant de cette proposition de définition. En effet, l'auteur de cet article réutilise l'expression « danse africaine » pour définir « la danse africaine ». Enfin, l'un des résultats nous redirige vers le site internet du Journal des femmes. Nous avons tenu à le mentionner à cause du caractère particulièrement racialisé de la définition qui y est proposée de la danse africaine : selon la journaliste Claire Sassonia, la danse africaine est « une danse dite « des noirs »⁶ (Voir Annexe V). Ici, nous souhaitons interroger la signification du substantif « noirs ». S'il semble implicitement désigner les personnes originaires de pays d'Afrique subsaharienne dont la principale couleur de peau est noire, il exclut d'emblée la grande majorité des personnes originaires d'Afrique du Nord, une Afrique dite « blanche », et les Africains subsahariens dont la mélanine, qui est la substance qui donne la couleur noire de la peau, n'est pas autant présente que chez d'autres. Somme toute, ces définitions, si elles ont pour point commun de situer les origines de cette danse sur le continent africain, n'en possèdent aucun autre.

⁶ Claire Sassonia. « La danse africaine, pour se défouler ». In *Journaldesfemmes.com* [En ligne]. Septembre 2005. <http://sante.journaldesfemmes.com/forme/0509danse/danse-africaine.shtml> consulté le 18 mars 2018.

Les ressources disponibles en bibliothèque ne parviennent pas non plus à fournir une définition claire de ce qu'est la danse africaine. En guise d'exemple, dans le Grand Dictionnaire Universel du XIX^{ème} siècle (1817-1875) et dans L'Encyclopedia Universalis de 2008, si des noms de danses comme Ballet et Valse possèdent des entrées individuelles, ce n'est pas le cas de l'expression « danse africaine ». La mention d'une danse qui se pratique en Afrique ou pratiquée par un Africain est en général une mention problématique dans son contenu :

*Les danses à l'occasion des fêtes de famille sont exécutées ou par des négresses ou par des bayadères, qui sont ordinairement des filles publiques. La danse de ces dernières est l'exagération des contorsions, des poses voluptueuses, des cillades provocantes que nous venons de signaler [...] La danse, chez les sauvages, se mêle à toutes les actions de la vie.*⁷

⁷ Pierre Larousse. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Vol. V. Genève – Paris : Édition Slatkine, 1982, Article « Danse », p. 80.

Le symptôme d'une ignorance ?

L'une des premières hypothèses est que la difficulté de définir la danse africaine semble être le symptôme d'une ignorance sur le sujet. En effet, les explications fournies par le dictionnaire Wikipédia pour la danse « valse » sont plus explicites⁸ :

Populaire ou de société, la valse est une danse généralement écrite sur une mesure à 3/4, prise parfois à la noire (valse lente à trois temps binaires) ou le plus souvent à la blanche pointée (à la mesure, à un temps ternaire) cadencant son fameux rythme binaire et dans laquelle le couple enlacé se déplace sur la piste en tournant sur lui-même.

Pour cette seule danse, l'Encyclopedia Universalis en ligne dénombre au minimum huit variantes⁹. La même encyclopédie a une dizaine d'entrées correspondant au terme « Ballet ». Or, la danse africaine ne bénéficie d'aucun traitement dans cette même encyclopédie. S'il est difficile

⁸ Article « Valse » sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Valse>.

⁹ Article “Valse” <https://www.universalis.fr/encyclopedie/valse/>

d'établir une comparaison stricte entre ces deux danses d'un point de vue chronologique (il faut remonter au XVIème pour le ballet, au XIXème pour la valse et à 1970 pour la danse africaine), il n'en demeure pas moins que cette absence souligne la grande méconnaissance qui existe encore à ce sujet.

En sus de la difficulté de définir cette expression, 24% des répondants au sondage disent ne pas clairement savoir de quoi il s'agit. S'ils disent en avoir « une vague idée », ils reconnaissent toutefois ne pas savoir comment la définir. Certains en ont tout au plus une intuition : « J'ai une vague idée de quelques pas de danse que j'ai observés chez des amis africains mais je ne saurai qualifier précisément leur danse car il y a de grandes chances qu'ils ne dansaient pas tous la même chose. » Pour d'autres, il s'agit d'une danse adaptée pour les non-Africains. Une réponse qui introduit une différence marquée avec les autres, en ceci qu'elle prend en compte les pratiquants mais également leur nationalité. La danse africaine, selon eux, ne trouve de raisons d'exister et de posséder cette appellation que parce qu'il a fallu la modeler pour des destinataires autres qu'Africains. Enfin, certains répondants soulignent l'inexistence d'une telle

danse, appuyant leur réponse par l'argument selon lequel il s'agirait d'un « raccourci européen-centré pour parler de manière globale de danses collectives originaires d'anciennes colonies, plus rythmiques que les danses tonales de couple européennes ». Qu'est-ce qu'au fond la danse africaine ?

Une définition correcte ?

S'il est possible de définir avec clarté et précision ce qu'est une danse, le problème dans l'expression « danse africaine » semble résider dans l'adjectif « africaine ». Il semble en effet, au vu de ce qui précède, contenir une pluralité de signifiés qui se modulent selon le contexte d'utilisation du terme.

La seule signification correcte de l'adjectif apparaît dans le cinquième résultat de recherche . On la doit à la FEIDA (Fédération Internationale de Danse Africaine) :

S'il est difficile de cerner la danse africaine, c'est que ce mot, à lui seul, recouvre une pluralité de sens, une diversité de concepts, une variété de signifiés qui font perdre son « latin » à la logique occidentale. [...] Selon la FEIDA, voici ce que recouvre le terme de danse africaine :

- Les danses d'Afrique, ainsi nommées parce que multiples et diverses, correspondent aux différentes régions et aux différents pays d'Afrique. Le dénominateur commun de ces danses est leur caractère " orienté et / ou dédié » à un

rituel, à une tradition ou à une divinité.

- Les danses d'expression africaine puisent leurs sources ou leur inspiration dans les " danses d'Afrique ", mais elles se sont affranchies de leur caractère orienté et/ ou dédié, et par conséquent de la codification « des danses d'Afrique ». Elles deviennent ainsi l'expression artistique de leur promoteur. Il en est de même pour leur corollaire, les musiques d'expression africaine, à l'exclusion de la musique africaine de variété¹⁰.

La définition ainsi proposée par cette fédération souligne en préambule la difficulté de définir la danse africaine et se propose de transcender les limites géographiques et culturelles, prenant ainsi en compte « différentes régions et différents pays d'Afrique ». Il est relevé dans cette proposition de définition le « caractère " orienté et / ou dédié » à un rituel, à une tradition ou à une divinité » comme caractéristique commune aux danses qui sont pratiquées en Afrique. Mais ce que cette définition souligne et qui est d'une importance cruciale, c'est le fait que ces danses s'affranchissent des limites culturelles à elles imposées pour devenir un art à part entière, avec tout ce que cette catégorisation comporte en matière de création et d'affect. Il y a une grande part de subjectivité dans les danses d'expression africaine dans la

¹⁰ Jack Sigurson. « Le concept de danse africaine selon la Feida » [En ligne], avril 2000. http://harisdo.free.fr/05_danse_africaine/danse_africaine_texte_reflexions/concept_feida.htm, on *Feida.free.fr*, consulté le 3 mars 2018.

mesure où elles ne sont plus l'expression des traditions et cultures d'un peuple, mais « l'expression artistique de leur promoteur ». En d'autres termes, le promoteur peut être n'importe qui, indépendamment de son origine et de son affiliation. Toutefois, cela n'exclut pas le fait que le promoteur conserve un lien avec les cultures et les traditions de la société de laquelle il est originaire indépendamment de tout lien avec l'Afrique. D'une certaine manière, l'expression culturelle dans ce cas présent n'est plus tributaire d'une tradition exclusive, déterminée de manière stricte et univoque du point de vue géographique et historique.

Ce qui ressort finalement de cette absence de consensus autour d'une définition claire de l'expression, c'est le constat général selon lequel le concept de danse africaine est d'abord et principalement saisi sous le faisceau d'une lecture stéréotypique qui pose problème. C'est ce que nous nous proposons d'étudier dans la suite de notre travail.

II- La danse africaine : une construction stéréotypique

Un stéréotype se définit comme une « idée, une opinion toute faite, acceptée sans réflexion et répétée sans avoir été soumise à un examen critique, par une personne ou un groupe, et qui détermine, à un degré plus ou moins élevé, ses manières de penser et d'agir. »¹¹ Les stéréotypes participent non seulement à rendre le concept de « danse africaine » flou et imprécis mais, aussi, ils contribuent également à l'enfermer dans une immuabilité à la fois culturelle, artistique, historique et géographique.

¹¹ Article « Stéréotype » in *Le Trésor de la langue française informatisé*.

Les origines des stéréotypes

Selon la chercheuse Mahalia Lassibilé, la construction de l'expression « danse africaine » est due, d'une part, à une approche ethnologique et anthropologique devenue normative et, d'autre part, à l'histoire africaine et à la qualité des rapports qui en ont découlé, notamment entre les colonisateurs et les colonisés. Pour la chercheuse, le regard que portent les explorateurs européens qui parcourent le continent africain durant le XIX^{ème} siècle est principalement anthropologique : « La catégorie « danse africaine » est le fruit d'une longue histoire où l'anthropologie a été, parfois malgré elle, partie prenante. »¹² En d'autres termes, la danse africaine n'est pas dans un premier temps perçue comme un art avec ses techniques propres comme le ballet classique en Europe mais plutôt comme un objet qui permet d'étudier l'Africain d'un point de vue anthropologique, c'est-à-dire, « sous le rapport de sa nature individuelle ou de son existence collective, sa

¹² Mahalia Lassibilé. « La danse africaine » : une catégorie anthropologisée » [En ligne]. In *EspacesTemps.net*, Travaux, 22.08.2016. <https://www.espaces-temps.net/articles/la-danse-africaine-une-categorie-anthropologisee/>, consulté le 27 mars 2018.

relation physique ou spirituelle au monde, ses variations dans l'espace et dans le temps, etc. » selon la définition du terme.¹³

Ce constat est renforcé par le fait que l'anthropologie est une science qui a comme particularité d'être née avec l'aventure coloniale. Il s'agit ici d'étudier l'autre en tant qu'objet différent de l'Occidental. La conséquence qui découle de cette approche est que les voyageurs, explorateurs et anthropologues qui, les premiers, parlent de ce qui pour eux s'apparente à une danse africaine, la décrivent comme une danse bizarre et primitive :

Telle une machine à vapeur, les nègres soufflent, halètent, râlent... des heures durant, leur postérieur s'agite comme mû par des ressorts sur leurs jambes fléchies. Ce trémoussement, ces mouvements fléchis sont tellement des habitudes africaines que l'on est tenté de désigner la danse des Bantou tout simplement par le terme de « danse trémoussée ». (Sachs 1938, p. 17)¹⁴

Dans cette description, l'anthropologue est obligé de recourir à des métaphores pour décrire ce qu'il voit à défaut de pouvoir clairement désigner les mouvements par des noms

¹³ Article « Anthropologie » in Trésor de la langue française informatisé.

¹⁴ Curt Sachs. *Histoire de la danse*. Paris : Gallimard, 1938, cité par Mahalia Lassibilé, « « La danse africaine » : une catégorie anthropologisée. » Op.cit.

précis au risque de ne pas être compris par son lecteur, en général un public majoritairement occidental. En établissant une comparaison entre l'attitude des « nègres » qui « soufflent, halètent, râlent » et la « machine à vapeur », l'anthropologue utilise un point de référence dans l'imaginaire occidental pour représenter la danse dite africaine. Les « ressorts » sont également utilisés dans le même but parce qu'ils servent de comparant au « postérieur ». L'ensemble de la description, en s'appuyant sur ces comparaisons, a pour but ici de parvenir à la conclusion selon laquelle la danse des Bantou est une « danse trémoussée », c'est-à-dire, une danse durant laquelle le performeur s'agit sans repos. Le terme invalide d'emblée une dimension technique et instrumentale de cette danse car il l'inscrit dans « les habitudes africaines ». Le stéréotype ici est marqué par l'emploi de ce terme qui a une valeur péjorative. Il a pour but de renforcer le contraste entre la danse dite africaine et les danses qui se pratiquent sur le continent européen. On a d'ailleurs vu naître un certain nombre de qualificatifs pour désigner la danse africaine : « primitive, exotique, sauvage, tribale, danse d'ailleurs »¹⁵. Il n'est donc pas étonnant, à la lecture de cet extrait qui provient d'un

15 Anne Decoret-Ahiha. « L'exotique, l'ethnique et l'authentique. Regards et discours sur les danses d'ailleurs ». In *Civilisations*, Vol. 53, No. 1/2, Musiques «Populaires» : catégorisations et usages sociaux (2006), pp. 149-166 Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles

document qui se veut informatif sur l'histoire de la danse, que la danse africaine soit encore actuellement assimilée à un « trémoussement », du moins si l'on s'appuie sur le sondage que nous avons réalisé. En effet, 16% des répondants pensent que c'est une danse « où on secoue son corps comme si on était pris de tremblements ». La description suivante de la danse dite africaine, issue du site internet du Centre de Formation Professionnelle et d'Études Supérieures en Danse¹⁶, comporte quelques caractéristiques communes avec la description de Sachs (1938) :

Caractéristiques de la danse africaine : C'est une danse pratiquée pieds nus, elle est à base de pas glissés, de pas traînés, on frappe des pieds dans la terre, les genoux sont fléchis, le dos en avant (la courbe du corps est une position typiquement africaine, il suffit de se référer à leur physionomie pour la comprendre). La frappe des mains, les cris, le sol, les sauts et les ondulations sont aussi utilisés. C'est une danse qui requiert une grande agilité du corps¹⁷.

Dans cette description, si le vocabulaire péjoratif a disparu au profit d'un discours qui se veut plus objectif, il

¹⁶ Il s'agit d'une école de danse encore active située en France.

¹⁷ Offjazz. « La danse africaine » [En ligne]. In *Histoire de la danse Jazz*. <http://www.offjazz.com/jz-hist01.htm>, consulté le 28 mars 2018.

n'en demeure pas moins que l'auteur a recourt à des éléments qui peuvent devenir des stéréotypes à cause du mouvement de globalisation qui s'opère, notamment à travers l'emploi de l'adverbe « typiquement ». Si certains points communs aux danses pratiquées sur le continent africain se retrouvent dans cette description, il est impossible par exemple d'y reconnaître une danse comme la danse Bénimana¹⁸, pratiquée dans la région du Nord du Rwanda. La danse Bénimana est exécuté généralement par les femmes. Leurs mouvements sont gracieux, lents et fluides, avec le corps qui mélange à la fois une forme de rigidité et de souplesse. Les danseuses de Bénimana (les enfants de Dieu) reproduisent en fait les cornes d'un bœuf, animal très commun au Rwanda.

Mahalia Lassibilé dans un article intitulé « « La danse africaine », une catégorie à déconstruire »¹⁹, va encore plus loin. Dans son étude sur l'ethnie Woodabee au Niger, le premier constat qu'elle fait est que la définition du mot « danse » en lui-même ne s'applique pas à l'activité que pratiquent les Woodabe :

¹⁸ Charles Uwizihwe. « Benimana » présenté par le ballet Urukerereza, extrait Fespad, Butare [En ligne]. In YouTube.com, 1998. https://www.youtube.com/watch?v=0zS_g3rhUJw, video postée par Murage Mwiza.

¹⁹ Mahalia Lassibille, « La danse africaine », une catégorie à déconstruire. Une étude des danses des WoDaaBe du Niger », in *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 175 | 2004. <http://etudesafriques.revues.org/4776>, consulté le 03 avril 2017

« La première question fondamentale qui s'est posée alors concernait l'utilisation du mot « danse ». En effet, l'élan premier amène à utiliser ce terme pour des manifestations qui correspondent à ce vocable dans notre société. Or, les ethnologues ont peu à peu pris conscience de l'ethnocentrisme que cela induit inévitablement. Il nous arrive d'appeler « danse » une activité qui, aux yeux du groupe concerné, n'y correspond pas... »²⁰

Ce regard sur la danse africaine correspond de fait à une perception globale de l'Afrique comme un continent dont l'histoire et la culture sont systématiquement rabaissées et niées par les dominants, notamment à travers leurs écrits. Une négation que le chercheur Abou-Siril souligne très justement :

Des siècles durant, les manuels, les livres de vulgarisation, les récits de voyage ont entretenu le mythe, néfaste, d'une Afrique partout « simple » et partout « sauvage », uniformément peuplée de « grands enfants », attendant de leurs bienfaiteurs septentrionaux les rudiments de la morale, de la vie mentale, des leçons de probité et d'application au travail, bref une civilisation, disons, la civilisation, phare enfin dressé sur un océan de ténèbres²¹.

²⁰ Mahalia Lassibile. « La danse africaine », une catégorie à déconstruire. Une étude des danses des WoDaaBe du Niger ». *ibid*, p. 150 – 151.

²¹ Abou-Siril. « Civilisations africaines au pluriel ». In *Présence Africaine*, no. 8/9, Le Monde Noir (1950), pp. 71-78.

Il est enfin primordial de souligner en continuité de ce qui a été précédemment dit, le rôle de l'esclavage et de la colonisation, deux phénomènes historiques d'une ampleur majeure qui ont considérablement modifié le paysage social, politique, géographique, économique, démographique et culturel du continent. Durant ces deux périodes, le rapport à la culture du « nègre » est loin d'être objectif mais il est plutôt teinté d'une idéologie raciale basée sur la supériorité de l'homme blanc sur les autres races. Pour cette raison, toute forme de culture extérieure à la culture Occidentale est d'emblée perçue sous le prisme de l'infériorité. C'est d'ailleurs ce que souligne la chorégraphe Anne de Marjerie, responsable de l'animation du réseau culture chez Mouvement international ATD Quart Monde situé à Paris :

L'étude objective de l'Afrique a souffert de deux préjugés bien ancrés. Le premier [...] Le deuxième, plus sournois, est venu de la colonisation et de l'esclavage. En opposant les Blancs aux Noirs, ces derniers ont vite été assimilés à des hommes exploitables, puis réduits à l'état de sous-hommes. Quant à l'art, suivant les mêmes chemins, il n'a été longtemps, trop longtemps, considéré que comme folklore ou, au mieux, artisanat.²²

²² Anne de Margerie citée par Alphonse Tierou. *Si sa danse bouge, l'Afrique bougera*. Paris : Maisonneuve et Larose. 2001, p.12.

Le stéréotype culturel

Les effets d'une approche anthropologique de la danse africaine sont principalement concentrés autour d'un rapport exotique à cette danse qui s'exprime à travers une image figée et très généralisée.

A la question « qu'est-ce que la danse africaine évoque pour vous ? », plus de la moitié des répondants (58,7%) pensent qu'il s'agit d'une danse qui évoque « L'Afrique, le soleil, l'exotisme, la joie de vivre ». 70,2% pensent également qu'il s'agit d'« une danse qui demande de l'énergie et de la force physique ». Ce que traduisent ces deux réponses, c'est qu'une forme de rapport exotique à cette danse persiste encore aujourd'hui, notamment avec l'utilisation de l'expression « danse africaine ». La représentation de l'Afrique dans l'inconscient collectif est que c'est un lieu « exotique », où il y a du « soleil » et de « la joie de vivre ». Si ces éléments correspondent à une réalité relativement factuelle, il n'en demeure pas moins que le concept d'une danse dite africaine

fige cette dernière dans une espèce d'immuabilité culturelle. Principalement, à cause du critère exotique, la danse et les danseurs sont, d'une certaine manière, vidés d'une essence artistique et culturelle pour finir par ne plus correspondre qu'à une certaine image stéréotypique de l'Afrique dans son ensemble. C'est ce qu'explique Anne Decoret-Ahiha dans son article « L'exotique, l'ethnique et l'authentique. Regards et discours sur les danses d'ailleurs. »

Jusqu'aux années 1950, les danses venues de contrées lointaines ainsi que leurs interprètes furent désignées de manière générique par le terme « exotique ». Formé de racine grecque « exô » signifiant « en dehors », l'adjectif « exotique » qualifie un objet par la distance considérée, par le locuteur, entre cet objet et lui. Il renseigne donc sur le rapport distancié entre l'énonciateur et son objet. La notion d'exotisme renvoyant à une extranéité par rapport à un point de référence, elle est travaillée par la question de la frontière qui peut être de plusieurs natures et varier selon les appréciations [Toutefois] D'une manière générale, ce n'était pas l'appartenance à une autre nation ou à un autre continent qui conférait à la danse son exotisme [...] De fait, les danses exotiques étaient celles dont l'extranéité se conjugait à l'étrangeté. Leurs traits n'avaient rien de commun avec les formes occidentales : académiques, scéniques ou même populaires.²³

²³ Anne Decoret-Ahiha. « L'exotique, l'ethnique et l'authentique. Regards et discours sur les danses d'ailleurs ». op.cit., p. 150.

Ce que la chercheuse explique ici, c'est que, si dans le discours courant, le terme « exotique » a été utilisé pour désigner les danses qu'elles soient africaines, indiennes ou asiatiques, c'est parce qu'il prend pour référence géographique un locuteur qui n'appartient à aucune de ces régions et qui marque, à l'aide de ce terme, l'« extranéité » de ces danses. Toutefois, au critère géographique, s'ajoute un autre, celui de « l'étrangeté ». Ainsi, une danse devient exotique à partir du moment où elle se différencie en termes d'interprétation des danses européennes (du moins dans le cas du duo Afrique – Occident). La chercheuse explique ainsi que certaines danses²⁴ qui se sont développées sur le continent américain ne sont pas, au même titre que la danse Jazz, considérées comme des danses exotiques, parce qu'elles utilisent des codes connus en Europe. Cette situation s'explique assez facilement si l'on prend en considération le contexte socio-politique du début du XX^e siècle. En effet, le monde était perçu principalement du point de vue de l'organisation

géographique (surtout après la période des décolonisations) et il était plus facile de dénommer les danses

²⁴ Anne Decoret-Ahiha prend l'exemple de la danseuse américaine Isadora Duncan (1877 – 1927) qui a posé les bases de la danse moderne européenne. Anne Decoret-Ahiha. « L'exotique, l'ethnique et l'authentique. Regards et discours sur les danses d'ailleurs ». op.cit., p. 151.

selon leur provenance géographique que selon des noms précis. Il était ainsi plus simple de dire « danse africaine » ou à la rigueur « danse sénégalaise » que « danse Sabar ». Un processus qui, s'il était efficace à l'époque, l'est moins aujourd'hui. Ce qui nous amène au second stéréotype : le stéréotype géographique.

Le stéréotype géographique

Le stéréotype géographique est encore persistant. L'expression « danse africaine », avec l'adjonction du qualificatif « africaine », situe d'emblée ce type de danse sur le continent africain et nulle part ailleurs. Lorsque l'on rentre dans le détail des réponses à la question de notre sondage « que signifie danse africaine », les réponses sont unanimes : c'est une « danse qui provient du continent africain. Elle est liée à des cultures et à l'histoire du continent ». Selon le chercheur et chorégraphe Alphonse Tierou, cette désignation est le résultat d'une méconnaissance de cette danse comme un art majeur :

Si les occidentaux désignent leur danse selon un mode historique ou temporel, la danse des autres, notamment africaine, est désignée selon un mode géographique. Or, si on suit leur logique, l'expression « danse africaine » crée un trouble dans la reconnaissance de la danse africaine. En effet, en Occident, on ne parle pas de danse européenne, de

danse française, de danse occidentale, mais selon les courants artistiques, on parle de danse classique, jazz, contemporaine et moderne, autant de danses qui respectent les fondamentaux d'un patrimoine culturel et chorégraphique donné. [...] Le terme africaine est réducteur et source de confusion dans la mesure où l'Afrique n'est ni un campement, ni un village, ni une ville, ni un pays : c'est un continent. Et dans ce continent, il y a un nombre infini de danses²⁵.

Ce que Alphonse Tierou met en exergue ici, c'est le contraste historique de la construction de la danse entre l'Occident et l'Afrique. Contrairement aux danses pratiquées en Afrique, les danses qui sont pratiquées en Occident possèdent une solide histoire sur le plan diachronique. En guise d'exemple, la danse en Europe commence à être codifiée dès le XVI^{ème} siècle. En 1661, l'Académie royale de danse est fondée par le roi Louis XIV. C'est la période de la naissance de la danse classique. Diverses autres périodes se succèdent, avec des chorégraphes qui représentent en général ces périodes : Marius Petipa (XIX^{ème} siècle, période romantique), Maurice Béjart (XX^e siècle, période contemporaine). S'il est possible de clairement retracer l'histoire de la danse en Europe, la réciproque est plus difficile en ce qui concerne le continent

²⁵ Alphonse Tierou, dans une interview accordée à Sopiéprod TV la voix de la diaspora. « Alphonse Tierou (Alphabet de la danse africaine) invité Sopiéprod Paris » [En ligne]. 6 mai 2015. <https://www.youtube.com/watch?v=9t892HwCvCw&t=618s>. Consulté le 2 décembre 2017.

africain. Alphonse Tierou attribue cela au caractère englobant et globalisant de l'adjectif « africaine » qui fait de l'Afrique un ensemble. Cette approche de la danse africaine en tant qu'élément représentatif de tout un continent contribue à invisibiliser les particularités de chacune des régions, de chacun des pays que compte l'Afrique d'où l'énumération de ce que l'Afrique n'est pas : « ni un campement, ni un village, ni une ville, ni un pays ».

De plus, dans l'acception courante, l'expression « danse africaine » ne désigne en général que les danses de l'Afrique Sub-saharienne et exclut les danses du Nord de l'Afrique. Ces dernières sont en général qualifiées de « danses orientales » ou encore « danses du Maghreb »²⁶. La dichotomie entre les deux régions correspond à la séparation historique, géographique et racisée entre une Afrique « blanche » et une Afrique « noire ».

²⁶ Anne Decoret-Ahiha. « L'exotique, l'ethnique et l'authentique. Regards et discours sur les danses d'ailleurs ». Op.cit., p. 151.

Dans l'ensemble, l'absence de consensus dans l'appréhension de l'expression « danse africaine » est due en grande partie à la tendance à généraliser cette pratique à tout un continent sans prendre en compte ses particularités. Cette généralisation est en fait un des éléments qui concourent à la non-reconnaissance, par les occidentaux et les africains eux-mêmes, de la danse dite africaine en tant qu'un art²⁷ à part entière et non comme une pratique figée représentative d'une culture et d'un peuple dans l'absolu. Ceci peut être perçu comme une forme de violence en termes d'interactions entre les deux cultures, l'une dominante, l'autre dominée, dont est exclue la réalité de la vie culturelle en Afrique. C'est ce qui fait dire à Mahalia Lassibile que la catégorie « danse africaine » est « une catégorie inventée » :

La « danse africaine » est par conséquent une catégorie inventée, car comme l'écrit Funmi Adewole, « [...] l'« Afrique » de la danse africaine ne serait plus le continent africain mais une construction imaginaire où se croisent, se recourent et se mêlent diverses écoles de pensée autour de l'identité africaine » (2003, p. 301). Elle ajoute : « L'expression danse africaine renvoie en réalité à un concept globalisant qui parle davantage du rapport entre l'Afrique

²⁷ Ensemble de moyens, procédés conscients par lesquels l'homme tend à une certaine fin, cherche à atteindre un certain résultat. Lorsque la finalité de cette activité revêt un caractère esthétique, désintéressée, il s'agit de l'expression dans les œuvres humaines d'un idéal de beauté. Article « Art » in Le Trésor de la langue française informatisé.

et le reste du monde — et inversement — que de la vie en Afrique »²⁸ (ibid., p. 299).

Dans le troisième chapitre de notre travail, nous allons tenter de mieux comprendre quelles raisons peuvent expliquer cette non-reconnaissance.

28 Mahalia Lassibille. « « La danse africaine » : une catégorie anthropologisée » [En ligne]. EspacesTemps.net, Travaux, 22.08.2016 <https://www.espacestems.net/articles/la-danse-africaine-une-categorie-anthropologisee/>, consulté le 26 mars 2018..

III - Les raisons de la non-reconnaissance d'une danse dite « africaine »

Il existe donc une grande généralisation derrière l'expression consacrée « danse africaine ». Alphonse Tierou relève plusieurs problèmes qui causent la méconnaissance de la danse africaine et par conséquent les raccourcis qui sont faits quand on en parle. Pour y arriver, il établit une comparaison entre l'Afrique et l'Occident en termes de type de rapport que les danseurs, chercheurs et chorégraphes de ces deux régions du globe entretiennent avec la danse africaine.

La rareté des travaux et des recherches théoriques écrites

Premièrement, l'absence d'une littérature écrite à propos des danses du continent africain serait, selon le chercheur, la raison majeure de cette méconnaissance. Si en Occident et en Asie, la danse (principalement la danse aujourd'hui appelée « danse classique ») a fait l'objet de nombreuses recherches scientifiques et si ses principes ont été codifiés grâce à l'action des chorégraphes, ce n'est pas le cas en Afrique où il n'existait pratiquement aucun texte sur cet art, du moins avant le XX^{ème} siècle. En Occident, des chorégraphes ont publié des ouvrages sur leur discipline, à l'exemple de l'Ukrainien Serge Lifar (1923-1956)²⁹, de l'Américaine Martha Graham (1894-1991)³⁰ ou encore du Français Maurice Béjart (1927 – 2007)³¹. Pour Tierou, cette

²⁹ Serge Lifar, *Le Manifeste du chorégraphe*, Paris, Étoile, 1935.

³⁰ Martha Graham, *Mémoire de la danse* (titre original : *Blood Memory : An Autobiography*), Actes Sud, 1993.

³¹ Maurice Béjart, *Danser sa vie*, Paris, Éditions du Seuil, 1973.

littérature a grandement participé à la reconnaissance de la danse classique en Europe en tant qu'art majeur :

Grâce à cela, en Occident, ces danses ont acquis leur légitimité, ont leurs structures de formation, de production, de communication, de création, de diffusion, ont leur publication, ont leurs livres et des articles dans les journaux. L'expérience nous prouve en matière de danse que plus une danse produit de la littérature, plus cette danse évolue techniquement enrichie par le retour du verbe. C'est la réflexion qui fait évoluer la danse, ce ne sont pas les jarrets et les mollets³².

De plus, lorsque les chorégraphes et artistes européens n'écrivent pas eux-mêmes, ils font l'objet de nombreux textes plus ou moins spécialisés³³, ce qui n'est pas le cas avec les danses africaines³⁴. En outre, leur travail s'inscrit en

32 Alphonse Tierou, dans une interview accordée à Sopiéprod TV la voix de la diaspora. Op.cit.

33 Quelques exemples d'ouvrages : Gérard Mannoni, Les grands chorégraphes du XXe siècle, Paris, Buchet-Chastel, 2015 ; Jean Laurent & Julie Sazanova, Serge Lifar, rénovateur du ballet français, Paris, Buchet-Chastel, 1960 ; Russell Freedman, Martha Graham : A Dancer's Life, Ed. Houghton Mifflin Harcourt, New-York, 1998 ; Agnes de Mille, Martha : La vie et le travail de Martha Graham, New York, Random House, 1991 ; Charles M. Joseph, Stravinsky and Balanchine, a journey of invention, New Haven and London, Yale University Press, 2002, p.255; « Maurice Béjart sous le regard de ses pairs » [archive] par Rosita Boisseau dans Le Monde du 26 mai 2005.

On souligne également l'impressionnant site internet réalisé par Jennifer Cobb qui se focalise sur l'évolution historique de la danseuse classique au cours des siècles : Jennifer Cobb. La Danseuse : Evolution et Révolution [En ligne] Independent Project in French Studies with Nicole Veget, Reverend Joseph Paradis Professor of French. Mount Holyoke College, 2011-2012 : <https://www.mtholyoke.edu/courses/nveget/danseuse/ladanseuse/ladanseuse/Accueil.html>, consulté le 26 mars 2018.

34 Il est toutefois juste de souligner qu'il existe un ouvrage, exclusivement en

général dans un courant artistique³⁵ qui remonte jusqu'au XVI^e siècle³⁶, une histoire de laquelle la danse africaine est systématiquement exclue. Elle est également exclue des documents généraux sur l'histoire de la danse sur le plan international à l'exemple du Dictionnaire de la danse de Philippe Le Moal publié en 1999³⁷. Si plusieurs articles de ce dictionnaire mentionnent l'expression « danse africaine » ou tout simplement le terme « africain », c'est pour le mettre au service de la carrière artistique d'un danseur américain ou européen. C'est le cas avec la danseuse et chorégraphe

américaine Kathérine Dunham³⁸ ou encore Maurice

anglais, intitulé *The International Encyclopedia of Dance* écrit par Selma Jeanne Cohen et publié aux Éditions Oxford University Press en 1998. Si nous n'avons malheureusement pas pu consulter l'ouvrage à cause de son indisponibilité, il nous semble qu'en son sein, se trouvent des études plus approfondies des danses pratiquées en Afrique. En témoigne la mention d'articles traitant de sujets à propos de localisations précises en Afrique : « Central and East Africa, 1985-1995 » ; « South Africa, 1985-1997 » ; « Sub-Saharan Africa, 1985-1996 » etc. Nous soulignons aussi la mention des Ballets africains de Keita Fodéba dont nous parlons plus en détails dans notre travail. Ces mentions se trouvent dans un index spécialement préparé pour la lecture de l'encyclopédie : Jérôme Robbins Dance Division. *Guide to the International Encyclopedia of Dance Records, 1982-1997*, undated [En ligne]. Processed by Liavon Yurevich. New York : The New York Public Library. Astor, Lenox, and Tilden Foundations, 2008 http://archives.nypl.org/uploads/collection/pdf_finding_aid/DanIED.pdf

35 Véronique Delsol « Les grands courants de la danse XX^e et XXI^e siècle in *Histoire de la Danse* [En ligne]. Lycée Camille Jullian, 2017. <http://docplayer.fr/15559453-Les-grands-courants-de-la-danse-xxeme-et-xxieme-siecle-xxeme-xxi-siecle.html> consulté le 23 mars 2018.

36 Emmanuel Thiry. « Histoire de la danse - principaux événements du XVI^e au XXI^e siècle » [En ligne]. In *Cours d'histoire de la danse*. http://emmanuelthiry.chez-alice.fr/01_Histoire_de_la_danse.pdf, consulté le 15 mars 2018.

37 Philippe Le Moal (dir.). *Dictionnaire de la danse*. Paris : Larousse, 1999.

38 Katherine Dunham (1909 -2006) a inventé une technique, la technique

Béjart. On retrouve dans ce dictionnaire l'idée de généralisation à travers l'adjectif « africain ». L'entrée « In Dahomey », à la page 409, est par exemple expliquée de la manière suivante : « Comédie musicale en 2 actes [...] créée pour célébrer les aspects africains de la culture noire américaine. » Ici, le lecteur serait bien en peine de déterminer quels sont exactement les aspects empruntés à une culture dite africaine et lesquels sont exactement utilisés dans la culture noire américaine³⁹.

Contrairement à ce qui se fait en Occident, dans le domaine de la recherche sur la danse africaine, il n'existe que très peu d'ouvrages théoriques. Deux danseurs et chorégraphes, Alphonse Tierou et Germaine Acogny⁴⁰, sont des précurseurs dans le domaine. Alphonse Tierou est l'auteur de plusieurs essais⁴¹ qui lui ont permis de développer

Dunham, « qui intègre des mouvements fluides empruntés au classique à des mouvements africains et caraïbes : flexibilité du torse, articulation précise et dissociée du bassin et des membres, opposition contrôlée de certaines parties du corps, complexité rythmique. » Philippe Le Moal (dir.). Dictionnaire de la danse, ibid, p. 25

³⁹ On souligne aussi ici que le même lecteur serait bien en peine de définir ce qu'est la culture noire américaine.

⁴⁰ Germaine Acogny. *Danse africaine - Afrikanischer Tanz - African dance*. Dakar : Les Nouvelles Éditions Africaines, 1980. Francfort-sur-le-Main, Fricke, Abidjan : Editions Weingarten, rééd. 1994.

⁴¹ Alphonse Tierou,

La Danse africaine, c'est la vie. Paris : Maisonneuve et Larose. 1984

Dooplé, loi éternelle de la danse africaine. Paris : Maisonneuve et Larose. 1989.

Alphabet de la danse africaine. Toulouse : Editions Rolland. 2014.

sa vision de cette discipline. En 1983, il a notamment créé une notation du vocabulaire et de la gestuelle de la danse dite africaine et a fondé le Centre de Ressources, de Pédagogie et de Recherche pour la Création africaine à Paris. C'est fort de cette expérience qu'il se questionne, en 1989, sur les raisons pour lesquelles il existe peu de recherches sur le sujet :

Il n'existe presque aucun texte sur la danse africaine écrit par des Africains. Absence de curiosité scientifique ? Absence d'écriture utilisée à grande échelle ? Désintérêt de l'écrit ? Désintérêt de la recherche ? Carcan de la culture orale ? Difficile d'y répondre.^{42 43}

On souligne, dans ce questionnement, un problème fondamental que Alphonse Tierou relève : celui de l'oralité. En effet, la transmission culturelle en Afrique était essentiellement orale. Si la tradition orale, particulièrement africaine, est très peu critiquée et perçue comme partie intégrante des cultures de la majorité des peuples sur le continent, il n'en demeure

42 Alphonse Tierou. Si sa danse bouge, l'Afrique bougera. Paris : Maisonneuve et Larose. 2001, p.48.

43 Toutefois, il est important de souligner que, depuis le questionnement initial de Tierou, la danse africaine suscite depuis plusieurs années de plus en plus l'intérêt des chercheurs. On peut ainsi citer des ouvrages et articles tels que : Seydou Boro. La danse créative africaine. Paris : éd Des pas des figures, 2010 ; Gerard Mayen. « Danseurs contemporains du Burkina Faso ». Paris : L'Harmattan, 2006 ; Salia Sanou, Antoine Tempé, Dominique Frétard. *Afrique, danse contemporaine*. Paris : éd Cercle d'Art, Centre national de la danse, 2008 ; Emilie Verger. La danse africaine [En ligne]. Maîtrise LEA - 2001 / 2002 - Paris III, <http://www.termio.fr/voirMemoire.php?ID=LQ1225C#titre> , consulté le 26 mars 2018.

pas moins qu'il existe très peu d'écrits sur l'art et la culture africaine du moins jusqu'au début de la période coloniale. Par conséquent, certaines techniques et enseignements des danses africaines qui se transmettaient plus par la parole ont pu se perdre avec la disparition des héritiers de ces voix.

Pourtant, si les travaux de ces deux chorégraphes ont contribué à un début de compréhension de la danse africaine, il n'en demeure pas moins qu'ils contribuent par la même occasion à la perpétuation des stéréotypes sur cette danse. C'est le constat que fait Mahalia-Lassibile lorsqu'elle déclare :

Avec des sources et des démarches différentes, les livres d'Acogny et de Tiérou ont participé à la légitimation de la « danse africaine », terme commun à ces auteurs. [...] Mais la mise en modèle passe par la violence de la norme et l'ambiguïté de l'essentialisation. Déterminer une typicité africaine en danse comprend d'inévitables mécanismes d'uniformisation et de standardisation avec leur part de stéréotypes. Même si Germaine Acogny développe sa technique et non une théorie universelle, elle n'échappe pas aux effets du mot « danse africaine » qu'elle utilise⁴⁴.

⁴⁴ Mahalia Lassibile. « La danse africaine : une catégorie à déconstruire ». op.cit., p.3.

En d'autres termes, le fait que Tierou et Acogny conservent l'expression « danse africaine » pour parler de cette danse renforce la généralisation et les stéréotypes au lieu de les combattre. Pour Germaine Acogny, le choix de l'expression « danse africaine » est délibéré. Il s'inscrit dans une logique qui, selon elle, est le résultat de l'évolution de la danse et de l'impossibilité d'un retour aux sources⁴⁵. Alphonse Tierou, s'il ne semble pas s'interroger sur la portée et la signification de l'expression dans ses premiers travaux, c'est dans son dernier ouvrage qu'il prend plus clairement distance avec l'expression, lui préférant le terme « Dooplé ». De cette manière, il tente d'opérer un déplacement de la perception géographico-centrée de cette danse vers une perception plus artistique, plus créative. S'il maintient toutefois l'expression « danse africaine », c'est dans le souci de « faciliter la compréhension de [son sujet, la danse africaine] par le plus grand nombre »⁴⁶. On le constate, il est difficile de modifier une habitude linguistique et culturelle profondément ancrée.

⁴⁵ Germaine Acogny. *Danse africaine*. Op.cit., p.25.

⁴⁶ Alphonse Tiérou. *L'Alphabet de la danse africaine*. Op.cit., p. 7.

Les défaillances des structures d'enseignement, de l'effort politique dans la promotion et la diffusion des danses africaines et le problème du financement erratique

Deuxièmement, le mode d'organisation et d'enseignement des danses dans les deux espaces différent ; en Occident, des écoles de formation existent depuis plusieurs siècles et ont acquis une solide réputation internationale. C'est notamment le cas de l'École de danse de l'Opéra national de Paris fondée en 1713 par Louis XIV, la toute première école de danse à Paris. Il y a également la Julliard's School (auparavant Institute of Musical Art) aux États-Unis, une école des arts du spectacle fondée en 1905, ou encore la Bolshoi Ballet Academy, une académie de danse russe fondée en 1774. Des danseurs, qui ont eu un impact conséquent sur la définition du concept de danse et qui restent célébrés encore aujourd'hui, sont issus de ces écoles. C'est le cas par exemple de Doris Humphrey⁴⁷(à qui

⁴⁷ Article « Doris Humphrey » [En ligne] https://fr.wikipedia.org/wiki/Doris_Humphrey.

on « doit » la notion de « chorégraphie » et qui a « créé » la technique du « Fall & Recovery » (le tomber et le rattraper)) ou de Marie Taglioni (qui popularise la danse sur la pointe des pieds)⁴⁸.

Les institutions africaines pour l'enseignement des danses africaines sont très rares ou quasi inexistantes en Afrique. Nous n'avons recensé que six écoles sur l'ensemble du continent : le Village KiYi M'Bock (signifiant «connaissance ultime» en Bassa, une langue parlée au centre du Cameroun) créée par l'artiste Were Were Liking en Côte d'Ivoire en 1985 ; Le centre Wamde qui signifie «calebasse» en Mooré, créée par Mama Kouyaté au Burkina Faso en 1994 ; L'école Mudra Afrique, créée par Germaine Acogny, Maurice Béjart et le Président L.S. Senghor à Dakar au Sénégal en 1977 ; L'École des Sables également appelée Centre International de Danses Traditionnelles et Contemporaines Africaines qui accueille des danseurs internationaux, créée par Germaine Acogny toujours à Dakar en 2004 ; et, enfin, l'École de Danse internationale Irène Tassembédo (EDIT), une école de danse professionnelle à l'intention des danseurs africains et internationaux créée par la danseuse et chorégraphe Irène Tassembédo au Burkina Faso, en 2009.

48 Jennifer Cobb. *La Dansense : Evolution et Révolution*. Op.cit.

Ces écoles ont pour ambition, entre autres, d'enseigner les arts aux jeunes africains, notamment celui de la danse. Or, elles vont connaître des fortunes diverses. Récemment, en 2017, Germaine Acogny lance un appel à l'aide internationale afin que L'Ecole des Sables⁴⁹ ne ferme pas par manque de financement. Le Village KiYi M'Bock, autofinancé, est également dans la tourmente notamment à cause de troubles politiques qui agitent la Côte d'Ivoire. Si elle tient encore, c'est grâce à des financements privés. La situation est la même en ce qui concerne le centre Wamdé. Aucun budget de fonctionnement autre que privé ne lui est alloué⁵⁰. Dans tous les cas, les écoles sont obligées d'obtenir un financement privé si elles veulent perdurer mais ce financement est malheureusement limité. Enfin, l'école Mudra Afrique est

49 Si l'Ecole des Sables continuent à accueillir une trentaine d'étudiants chaque année, elle a récemment fait face à des difficultés qui ont failli conduire à sa fermeture. Quelques articles sur ce sujet sont listés ci-dessous :

- Auteur inconnu. « Toubab Dialaw - Pour continuer de danser : L'Ecole des sables a besoin d'aide » [En ligne]. In *Le Quotidien*. 23 août 2017 <https://www.lequotidien.sn/toubab-dialaw-pour-continuer-de-danser-lecole-des-sables-a-besoin-daide/>, consulté le 23 mars 2018.

- Aïsha Dème. « Sénégal : Pourquoi nos dirigeants laissent-ils la danseuse Germaine Acogny courir à la faillite ? » [En ligne]. In *Le Monde Afrique*. 14 juillet 2017, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/07/14/senegal-pourquoi-nos-dirigeants-laissent-ils-la-danseuse-germaine-acogny-courir-a-la-faillite_5160861_3212.html consulté le 23 mars 2018.

- Ecole des Sables. « Soutenir l'Ecole des Sables » [En ligne]. <http://ecoledessables.org/lecole/soutenir-lecole-des-sables/> consulté le 23 mars 2018.

50 Wamde Burkina. « Le village de "Wayalghin" » [En ligne]. In Wamdé Burkina, <http://wamde-burkina.org/le-village-de-wayalghin/>, consulté le 23 mars 2018.

obligée de fermer ses portes en 1982. Ce dernier cas est assez particulier dans le sens où, au-delà du financement, c'est surtout le contenu des enseignements proposés qui pousse au questionnement quant aux réelles raisons de sa fermeture. En effet, Mudra Dakar prévoit, au cœur de sa formations, des cours de danse classique, de danse contemporaine européenne et de danse jazz, et, par conséquent, se positionne en rupture avec les danses traditionnelles africaines que pratiquent déjà les élèves. C'est au point où d'anciens élèves, tels que Irène Tassebedo et Bousso Keyssi déclarent : « Nous étions des singes savants en collants que venaient voir les blancs » ; « Maurice Béjart était ce petit blanc qui venait voir des petits noirs qui se mettaient en collants »⁵¹. Des propos qui donnent une idée de l'ambiance à Mudra Afrique et qui permettent dans un certain sens de comprendre les raisons de sa disparition. En effet, des élèves, qui subissent les cours plus qu'ils n'en prennent plaisir, finissent par se positionner contre l'enseignement qui y étaient dispensé. Cette dichotomie entre les réalités du continent sur le plan artistique et la volonté de d'alignement à une certaine idée de la danse est peut-être l'une des causes profondes de la disparition de Mudra Dakar.

51 Annie Bourdié. « Moderniser » la danse en Afrique. Les enjeux politiques du centre Mudra à Dakar », *Recherches en danse* [En ligne], 15 novembre 2015, <http://journals.openedition.org/danse/1096>, consulté le 19 juin 2018.

En termes d'alternative aux écoles, des ballets nationaux vont voir le jour sur le continent. Ces ballets sont souvent constitués à l'initiative du gouvernement ou de particuliers soutenus par le gouvernement. Leur mission est d'être des ambassadeurs de la culture, particulièrement de la danse, des percussions et des chants africains, dans le monde. Au début, les membres de ces ballets ont un statut de fonctionnaire, avec les avantages qui y sont rattachés. La création de ces ballets se fait en droite lignée du mouvement des Indépendances des années 1950 – 1960. En effet, les Indépendances permettent aux États africains de devenir souverains et, avec l'euphorie que provoquent ces mouvements de libération de la domination coloniale, les nouveaux États ont la volonté de revendiquer leur particularité et leur individualité⁵². Pour cette raison, les ballets nationaux s'intègrent naturellement dans ce processus de réappropriation culturelle. Or, l'euphorie s'apaisant, les gouvernements bienfaiteurs se retirent du projet, à peine après une décennie d'investissement. L'un des ballets nationaux les plus connus est Les Ballets nationaux de

52 En 1969, à Alger, le Symposium du premier Festival culturel panafricain (organisé sous l'égide de l'OUA) adopte un Manifeste Culturel Panafricain au sein duquel sont posées les bases d'un développement économique et social du continent africain à travers la culture. Le document intégral est disponible en ligne ici : « Manifeste culturel panafricain (Adopté par le Symposium du premier Festival culturel panafricain, organisé en 1969 à Alger sous l'égide de l'OUA) » [En ligne]. <http://www.celhto.org/sites/default/files/PDF/Manifeste%20Culturel%20Panafricain%2C%20Alger1969.pdf>, consulté le 2 avril 2018.

la République de Guinée, créée en 1950 par le poète guinéen Keïta Fodéba, son compatriote guitariste Kanté Facelli et le chanteur camerounais Albert Mouangué. Les ballets nationaux est la plus célèbre et la plus importante troupe de danse du continent africain. Elle est le premier ballet à se produire notamment au Théâtre Bolchoï, en Union soviétique ou encore au Théâtre de l'Étoile des Champs-Élysées, à Paris, en novembre 1952. Les ballets pouvaient cumuler jusqu'à 250 représentations par année dans le monde entier ; les danseurs étaient recrutés sur tout le continent africain : deux aspects qui font de cette troupe, une troupe quasi légendaire. Or, elle va connaître un revers de fortune avec le décès du président guinéen Sékou Touré, leur principal soutien. Avec sa disparition, les fonds alloués au ballet sont redistribués ailleurs, le nouveau gouvernement considérant que les Ballets ne sont plus prioritaires⁵³. Cette absence de soutien financier est à l'origine de l'exil des danseurs talentueux formés au sein

du ballet vers l'occident, d'une part, et du vieillissement du ballet faute de pouvoir engager des membres plus jeunes. Toutefois, on se pose la question de savoir pourquoi dans

53 Clarisse Juompan-Yakam, « Ballets africains : quand la Guinée abandonne ses danseurs » [En ligne]. In : Jeune Afrique, 14 avril 2015. <http://www.jeuneafrique.com/229374/culture/ballets-africains-quand-la-guin-e-abandonne-ses-danseurs/> .

la liste des compagnies internationales de danse et de ballet que dresse le site internet Wikipédia.org, aucun ballet africain n'est cité⁵⁴. Il est essentiel ici d'interpréter ce problème de financement comme symptomatique de la défaillance des politiques culturelles en matière de promotion de l'art africain en général, et de la danse en particulier, un point sur lequel le Manifeste Culturel Panafricain de 1969 avait pourtant insisté :

*Pour développer des capacités opératoires, la culture africaine, fidèle à son authenticité doit se vivifier et s'actualiser au contact de la science et de la technique, car si la civilisation technicienne progresse par accumulation, la culture le fait par création et fidélité. Tous les moyens pour y tendre doivent être mis en œuvre. Il s'agit pour l'Afrique de rattraper un retard qui est d'abord culturel, ce qui suppose L'action du pouvoir politique dans le sens d'une authentique révolution des esprits*⁵⁵.

Enfin, en termes de structures de diffusion, le continent est également à la traîne. Il n'existe que très peu d'espaces

où les danseurs peuvent effectuer des représentations.

C'est le cas au Cameroun où il n'existe que trois salles dans la capitale, Yaoundé, qui peuvent accueillir des compagnies,

⁵⁴ Article « Liste de compagnies de danse et de ballet » [En ligne]., https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_compagnies_de_danse_et_de_ballet.

⁵⁵ Manifeste Culturel Panafricain, adopté par le Symposium du premier Festival culturel panafricain, organisé en 1969 à Alger sous l'égide de l'OUA, op.cit.

ce qui limite énormément les possibilités de représentation. Une seule de ces salles est un espace construit et aménagé par le gouvernement camerounais. Les deux autres sont l'Institut Français du Cameroun et l'Institut Goethe, lieux respectivement tenus par des Français et des Allemands. C'est ce que souligne le chorégraphe guinéen Souleymane Koly

Une tournée est aujourd'hui une condition sine qua none pour qu'une compagnie de danse africaine contemporaine existe. Or, à part les centres culturels français et quelques rares lieux, il n'existe pas d'autres lieux de diffusion en Afrique. Il faudrait que nous revenions aux réalités du terrain. Que les aides soient conditionnées à la durée du travail sur le terrain. Et qu'elles aident les jeunes créateurs à se produire chez eux⁵⁶.

En France, on ne compte pas moins d'une centaine d'écoles et centres de formations en danse classique dont les plus prestigieux sont l'École de Ballet de l'Opéra National de Paris, le Conservatoire National Supérieur de Danse de Paris et l'École Supérieure de Danse de Cannes Rosella Hightower. Ces écoles ont accueilli plusieurs enseignants et chorégraphes de renom dont le russe Rudolf Noureev surnommé le Seigneur de la danse, le Suisse Gilbert Mayer ou encore la

⁵⁶ Mensah, Ayoko. « Danse contemporaine en Afrique : état des lieux, état des vœux » [En ligne]. In *Africultures*, publié le 31 octobre 2000 disponible sur <http://africultures.com/danse-contemporaine-en-afrique-etat-des-lieux-etat-des-voeux-1617/>, consulté le 1er avril 2018.

danseuse Claude Bessy. Ces derniers ont, à leur tour, formé, de grands noms de la danse classique à l'exemple de la française Sylvie Guillem, la plus jeune danseuse étoile de l'Opéra de Paris. Les danseurs et danseuses deviennent à leur tour des « passeurs », des enseignants soit au sein de l'Opéra de Paris, soit en créant eux-mêmes leur école de danse. Ils acquièrent donc à la base une solide méthodologie de l'enseignement de la danse et sont à en mesure de la transmettre correctement.

En définitive, on est loin de cette résolution qui avait pour cheval de bataille l'élévation et la promotion active et constante des cultures africaines. Le retard qui avait été constatée à cette époque continue de s'accroître. Il est dès lors tout à fait clair que les principaux concernés, les artistes africains, se retrouvent dans l'incapacité de défendre leur art, à cause de conditions matérielles et politiques dont ils sont malheureusement dépendants. Toutefois, ces mêmes artistes ne peuvent se dédouaner entièrement de l'état actuel de cette situation.

Les danseurs africains et le grand public

Il est important de souligner la part de responsabilité qui revient aux pratiquants plus ou moins spécialisés des danses africaines dans ce processus de méconnaissance de cet art, en particulier la responsabilité des danseurs africains eux-mêmes. Premièrement, l'arrivée de la danse africaine en Occident correspond aux vagues de migrations des Africains vers divers pays tels que la France, le Canada, la Belgique dans les années 1980. Si durant les années précédentes, l'enseignement de la danse africaine est une prérogative des professionnels tels que Germaine Acogny, Tidjane Cisse ou encore Elsa Wolliatson, de jeunes Africains, venus pour travailler ou étudier en Europe, occupent peu à peu un nouveau marché au sein duquel la demande se fait de plus en plus forte : celui de la danse africaine. L'attrait de la nouveauté, l'exotisme, autant de représentations stéréotypiques rattachées à la figure de l'Africain semblent être une source de motivation pour les participants à ces cours. Malheureusement, certains de ces « enseignants », pour la plupart auto-proclamés, ne possèdent ni formation,

ni diplôme, ni expérience solide de la danse africaine : on en revient au problème de l'absence d'institutionnalisation de ces danses sur le continent.

D'une part, les ethnologues, qui ont tenté de décrire ces danses, ont surtout contribué à figer leurs techniques à travers des discours stéréotypiques composés d'expressions qui s'appuient sur la simple observation du mouvement. D'autre part, les « enseignants », n'ayant en général en termes d'expérience dans le domaine que quelques souvenirs de leur enfance sur le continent, se réapproprient ces discours et ces expressions clichés dans leur cours. Excepté les chorégraphes que nous avons cités plus haut dans notre travail (Germaine Acogny, Alphonse Tierou, Serge Tsakap, Georges Momboye...), très peu d'enseignants actuels de danses africaines se sont réellement formés en profondeur à cet art. Pourtant, depuis les années 1980, il n'est pas rare de trouver un peu partout, principalement en Europe, des cours, stages ou ateliers où est enseignée la danse africaine. La grande majorité des structures qui proposent ces cours utilise l'expression « danse africaine » pour la promotion de leurs cours⁵⁷.

⁵⁷ Recherche sur google.ch à partir de la suite de mots-clés « danse +africaine(+ cours +stages +Genève) » <https://www.google.ch/>

Certains de ces professeurs, qui ont répondu à notre sondage, expliquent que l'emploi de cette expression repose sur le fait qu'elle est plus simple et plus évocatrice pour le public occidental, premier destinataire de leur cours. En effet, il est plus facile, selon eux, de composer avec l'imaginaire et les préjugés des potentiels élèves pour les faire venir aux cours que de devoir parler de manière approfondie des spécificités techniques d'une danse inconnue⁵⁸. Egalement, parce qu'elle fait référence à un univers d'attente bien précis, l'expression semble toucher facilement plus de monde dans une campagne de communication visuelle qu'un terme plus spécifique (voir Annexe I). Cette préoccupation ne semble

search?q=cours+de+danse+africaine+gen%C3%A8ve&rlz=1C1GCEA_en-CH783CH783&oq=cours+de+danse+africaine+gen%C3%A8ve&qs=-chrome..69i57.5948j0j7&sourceid=chrome&ie=UTF-8

58 J'ai moi-même pu faire l'expérience de cette situation. Lors de la Fête de la danse 2015 organisée tous les ans à Genève, je me suis proposée pour offrir un cours de danse Bikut-Si, une danse traditionnelle camerounaise. J'ai volontairement demandé aux organisatrices de marquer dans le programme publié à cette occasion de marquer le nom spécifique « Bikut-Si » et d'éviter l'emploi de l'expression « Danse africaine ». Il faut souligner que ce sont des dizaines de danses qui sont proposées sur l'ensemble des deux jours que dure le festival. Il s'agit en général de danses connues du grand public telles que le tango, le hip hop, la salsa, etc. Je souhaitais savoir si l'emploi d'un substantif faisant référence à une danse quasi-inconnue à Genève susciterait une forme d'intérêt qui se concrétiserait à travers la présence ou l'absence de potentiel-les élèves. Je devais animer deux stages : lors du tout premier, trois élèves sont venus. Lors du second, ce sont une trentaine de personnes qui ont assisté au cours. Je me suis enquis auprès de l'une des participantes du second cours de la raison pour laquelle elle avait choisi de venir à ce cours plutôt qu'à un autre. Elle m'a répondu qu'elle avait été intriguée par le nom du cours et qu'elle avait souhaité y assister par simple curiosité. Trois autres participantes ont formulé la même réponse. C'est notamment cette expérience personnelle qui m'a inspirée l'idée de ce mémoire.

toutefois pas empêcher l'emploi de termes techniques et précis lorsqu'il s'agit de danses autre qu'africaines (voir Annexe II). Il est important de souligner que le phénomène ne concerne pas seulement les danses africaines. C'est le cas des danses pratiquées au Maghreb (voir Annexe III). Il faut aussi souligner que de plus en plus de professionnels des danses africaines proposent des cours en utilisant des termes plus spécifiques (voir Annexe IV).

Il en ressort souvent que ces « enseignants » et chercheurs ont de grandes lacunes en termes de terminologie pour désigner les différentes danses et les techniques. C'est ce que Alphonse Tierou dénonce :

Est-ce qu'un autre discours est possible sur l'esthétique africaine ou sur la culture africaine ? [...] Qu'on le veuille ou non, ce sont encore des points de vue ethnologiques, plus ou moins déguisés, qui triomphent aujourd'hui lorsqu'il est question de culture africaine. [...] Ce que je refuse, c'est la reproduction du même discours. Je vais donner un exemple : il y a peu, un « connaisseur » en danse africaine me parlait de la « danse de la pluie » [...] « La première image qui me vient à l'esprit quand on me parle de « la danse de la pluie », c'est effectivement une fine pluie qui tombe, qui « danse » sous la direction discrète et invisible d'un grand chorégraphe nommé Vent. » Vous dites que dans l'expression « Danse de la pluie

», on rend compte d'un phénomène artistique uniquement sous son aspect documentaire.

On ne nous dit rien sur l'art, sur la création artistique. Un autre exemple : la posture du corps debout, les genoux fléchis, pour aller vite, que j'ai identifiée comme le premier mouvement de base de la danse africaine (et que l'on retrouve dans toute la statuaire africaine). C'est la posture de la femme en train de piler. Les ethnologues ont trouvé l'expression poétique « d'enclume nourricière » pour désigner le mortier et le pilon. Mais ça ne nous dit rien sur le sens de ce geste. L'un s'arrête à la vision d'objets usuels et à leur mode d'emploi, là où un autre verrait le pilon et le mortier, au-delà du quotidien, comme deux instruments de musique grâce auxquels la pileuse est une danseuse qui interprète sa propre chorégraphie, sur sa propre musique, en même temps qu'elle les crée. Et ça ne s'arrête pas là. Nous ne faisons qu'effleurer le sujet...⁵⁹

Ici, le chercheur, pour illustrer l'aspect ethnologique de la terminologie liée à la danse africaine, prend deux exemples de termes employés pour décrire certains mouvements et postures du corps que l'on retrouve dans la représentation actuelle de cette danse. Pour lui, ces termes, bien que « poétique[s] », enferment les danses africaines

⁵⁹ Alphonse Tierou cité par Kossi Efoui. « Penser la danse » [En ligne]. In : Jeune Afrique, février 2004. <http://www.jeuneafrique.com/77681/archives-thematique/penser-la-danse/>, consulté le 2 avril 2018.

dans le stéréotype de l'exotisme, les rendent anonymes et impersonnelles⁶⁰. Les ethnologues procèdent par symboles, ce qui est insuffisant pour rendre compte de la richesse de ces danses. En effet, ce sont des symboles qui ne prennent en compte ni la réalité historico-culturelle de l'Afrique, ni le sens profond des mouvements, que l'on trouverait, selon Tierou, dans l'art des masques africains⁶¹.

Pourtant, la dimension symbolique des mouvements a fini par avoir une grande importance et par habiter le discours des danseurs, qu'ils soient professionnels ou non. Germaine Acogny a mis sur pied une technique de danse africaine, « la technique Acogny », au sein de laquelle les symboles ont une place prépondérante et ont souvent pour origine la nature :

Beaucoup de ses mouvements sont inspirés par la nature – les plantes ou les animaux – mais aussi par les éléments de la vie quotidienne en Afrique. Elle utilise pour les nommer des images symboliques, souvent issues de la nature, telles que le palmier, l'aigle, la pluie, le nénuphar, la poule de Guinée. Ils sont précis, clairement définis et sont profondément liés à la respiration. Il en résulte un style très pur, puissant et élégant⁶².

⁶⁰ Alphonse Tierou. Si sa danse bouge, l'Afrique bougera, op.cit., p.27.

⁶¹ Alphonse Tierou. Dooplé, la loi éternelle de la danse africaine. op.cit.

⁶² Germaine Acogny. *Danse africaine*, op.cit.

Une méthodologie à laquelle semble s'opposer Alphonse Tierou qui propose, dans son ouvrage *L'Alphabet de la danse africaine*⁶³, un autre type de terminologie. Il y décrit et détaille, à travers des images, les vingt-sept postures fondamentales des danses africaines. Pour lui, ce sont des mouvements fondamentaux. Le livre se structure en trois parties : une partie consacrée aux dix mouvements de base

(Dooplé, Somplé, Kagnidjiè etc.), une seconde consacrée aux sept prises de contact du pied avec le sol (Modja, Xhosa, Taaro, etc.) et une dernière à propos de la position des mains et des bras (Eni, Fila, Kuthathu, etc.). Le vocabulaire utilisé s'inspire de neuf langues parlées sur le continent, dont la langue sacrée des Masques de Sagesse, le Dioula, le Swahili, le Yoruba et le Zoulou. L'idée, à travers cet ouvrage, est de sortir la danse africaine du carcan folklorique dans laquelle l'histoire l'a installée pour en faire un art à part entière avec ses techniques, son vocabulaire, ses bases et, surtout, avec une histoire qui transcende le regard anthropologique hérité du XIXème siècle.

⁶³ Alphonse Tierou. *Alphabet de la danse africaine*. Toulouse : Editions Rolland, 2014.

En parallèle à ces travaux, une nouvelle forme de vulgarisation des noms des danses africaines, traditionnelles et modernes, a vu le jour récemment sous la forme de vidéos publiées sur internet. Ces vidéos, diffusées principalement sur YouTube, ont profité de la démocratisation du média et du décloisonnement de l'information que permet internet pour toucher le monde. On peut ainsi citer les vidéos « A-Z des danses africaines »⁶⁴ produites par The Dancehall, un centre de danses urbaines situé au Sénégal et « Top 10 Best Traditional African Dances »⁶⁵, vidéo produite par 2nacheki, un média disponible sur YouTube, spécialisé dans la publication de listes sur l'Afrique. Toutefois, de nombreuses autres vidéos, moins recherchées, moins documentées et de moins bonne qualité, ont également fait leur apparition sur internet. En effet, en cherchant à s'inscrire dans le mouvement de promotion des danses dites « afro » (contraction de l'adjectif « africain »), elles sont sources de confusion et comportent dans la majorité des cas de nombreuses maladresses ou faussetés. C'est ce que déplore ce danseur et internaute⁶⁶ qui

⁶⁴ The Dance Hall. A-Z of African dance [En ligne]. In YouTube.com, 18 mai 2014. <https://www.youtube.com/watch?v=linmiyj6zve>.

⁶⁵ 2nacheki, Top 10 Best Traditional African Dances [En ligne]. In YouTube.com, 12 octobre 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=gDPdBiR5aoQ>.

⁶⁶ Brissy Akezizi, https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=2170033309737153&id=100001915155469&comment_id=2173429162730901¬if_id=1534505200951802¬if_t=feedback_reaction_generic&ref=notif

s'exprime à propos d'une vidéo qui se voulait une compilation des diverses danses africaines :

La transmission sur les danses Afro part en live... Les gens maintenant se permettent de faire tout et n'importe quoi sans connaître réellement le sens des pas des danses, steps, culture, origine... je [sic] peux comprendre l'aspect commercial des chorégraphies, le business sur les réseaux sociaux et tout le tralala mais où sont passé [sic] l'authenticité, le respect de la culture afro, les vraies danses, le sens réellement des mouvements et tant d'autres aspects ??? Le plus triste dans tout ça c'est que ces personnes qui postent ce genre de vidéo sont suivies par des milliers de follower [sic]⁶⁷.

Mais, Alphonse Tierou et ces initiatives se heurtent à un problème d'envergure : celui de l'habitude. En effet, en ce qui concerne cette danse, il est difficile de rompre la tradition de l'appellation dorénavant vieille de près de septante ans. C'est ce que notre sondage démontre. A la question numéro sept : « Alphonse Tierou [...] propose de remplacer l'expression «danse africaine» par «danse Dooplé». Le Dooplé désigne la position de base du danseur, genoux fléchis et mains vers l'avant⁶⁸. Il s'agit d'une position que l'on retrouve dans toutes

⁶⁷ Nous avons tenu à reprendre le discours tel quel dans le but de conserver la tonalité propre à une plateforme telle que Facebook. Nous avons toutefois marqué les erreurs principalement grammaticales à l'aide de mention [sic].

⁶⁸ Le dooplé est un mouvement de base où « le danseur ou la danseuse est debout, genoux fléchis. Les pieds, parallèles et posés bien à plat, adhèrent fermement au sol. Le torse est en légère flexion postéro-antérieure. Les bras sont collés le long du corps, légèrement portés vers l'avant, les mains restent ouvertes,

les formes de danses traditionnelles du continent africain et le mot prend sa source dans une sculpture. Que pensez-vous de cette proposition ? », 21,7% des répondants sont en défaveur d'un changement ; le même pourcentage de répondants y seraient favorables mais trouveraient ce terme trop complexe. Seuls 29,2% des répondants sont favorables à un changement total.

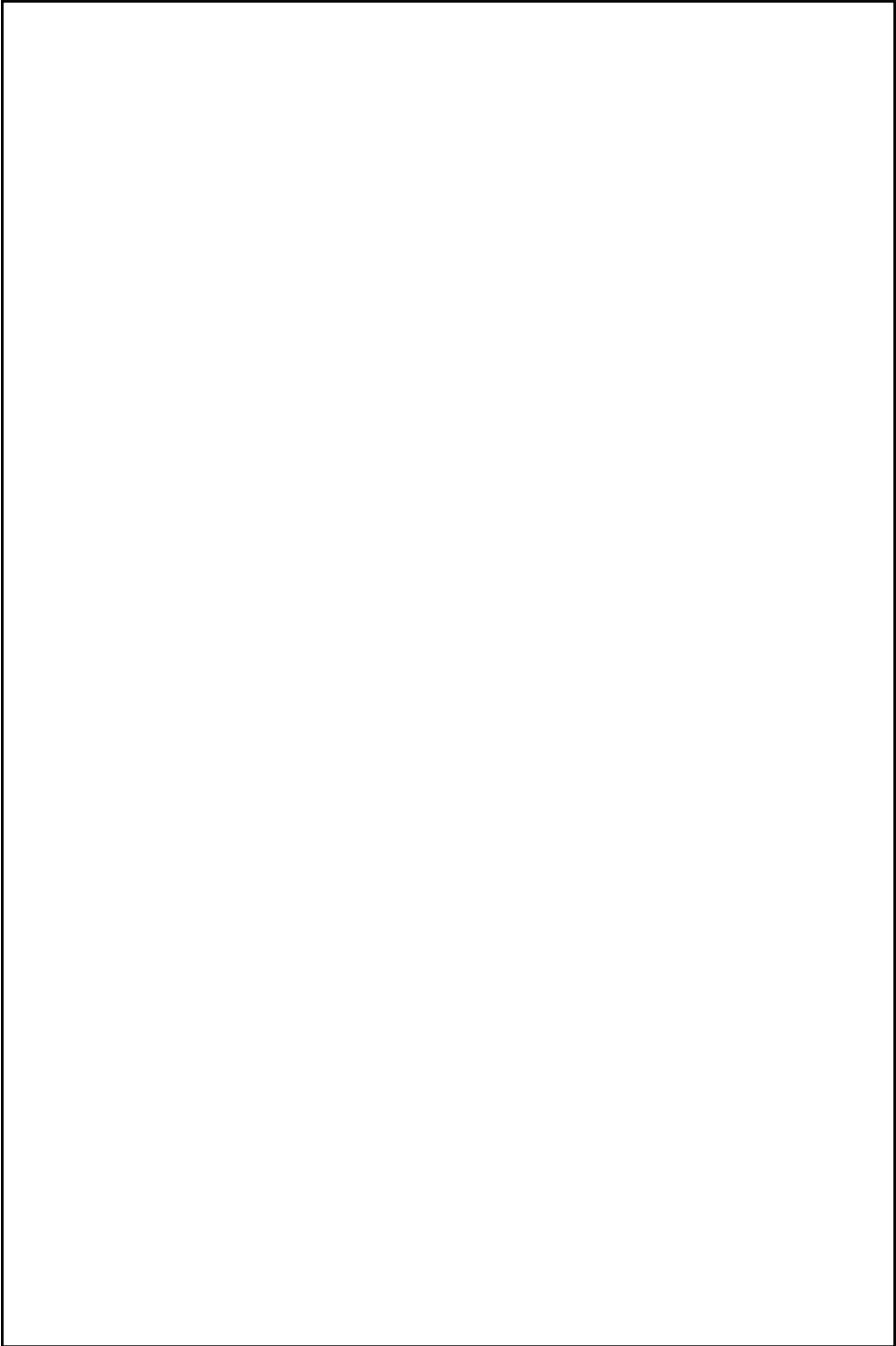
Ceux qui y sont favorables, (31 réponses), justifient de manière générale leur réponse par le fait qu'il est important de nommer chacune des danses afin d'éviter le raccourci qui consiste à considérer l'Afrique non dans sa pluralité mais dans une forme d'homogénéité abstraite et légendaire. Pour le second groupe, en défaveur de la proposition d'Alphonse Tierou (23 réponses), de l'avis général, le terme « Dooplé » ne suffit pas à gommer le problème ; en effet, celui-ci demeurerait intact dans la mesure où, le terme, opaque et originaire d'une langue africaine parmi d'autres, ne parviendrait pas à rendre clairement compte de la multiplicité des danses pratiquées sur le continent. Le troisième groupe (23 réponses), quant à lui, se dit sans avis, mais oscille pourtant entre les deux pôles,

en demi-lune ou fermées. Le regard fixe l'horizon ». Alphonse Tierou, *Alphabet de la danse africaine*, Editions Rolland, Toulouse, 2014, p.9. Le nom s'inspire de la posture d'une statue Baoulé (photo en couverture de ce document).

pour et contre. Ainsi, les avis varient :

Il ne s'agit pas de remplacer l'expression «danse africaine» par une autre expression fourre-tout, quelle qu'elle soit, vu que le problème réside non pas dans l'expression en soi, mais dans l'idée même qu'il n'existerait qu'UNE danse en Afrique, ce qui est faux, réducteur et absurde. Il suffit donc simplement de donner aux cours où l'on enseigne telle ou telle danse, le nom de la danse en question ! Ex : cours de Sabar, cours de Gumboots, cours de Bikut-si. Au pire, il pourrait être acceptable de donner le nom de la partie de l'Afrique dont le cours s'inspire s'il s'agit d'un cours mêlant plusieurs danses (ex : danses du Sénégal, danses du Cameroun, danses traditionnelles de tel pays), vu que ça se fait pour d'autres régions (ex: danses traditionnelles d'Irlande...). Souligner que toutes les danses en Afrique se basent sur un mouvement commun est une chose (chose à vérifier d'ailleurs); faire de ce mouvement commun le nouveau porte drapeau de la paresse intellectuelle qui consisterait à occulter la diversité des cultures en Afrique, [sic] ne fait pas avancer les choses.

Ces résultats illustrent la difficulté actuelle qui existe en ce qui concerne les habitudes lexicales qui reflètent des habitudes conceptuelles, de pensée, fortement ancrées. Cela serait dû, selon cet intervenant, à une forme de « paresse intellectuelle » dont font preuve les chercheurs, un avis qui rejoint finalement celui d'Alphonse Tierou lorsqu'il souligne l'inexistence de travaux écrits sur la danse africaine.



Conclusion

En conclusion, notre travail a consisté à interroger l'expression « danse africaine » et à démontrer qu'elle est le creuset d'une méconnaissance et d'une approche stéréotypique des danses qui prennent leur origine sur le continent Africain. Nous avons, dans un premier temps, tenté de voir s'il existait un consensus autour de la définition de l'expression. Si nous ne sommes pas parvenus à le trouver, nous avons toutefois établi que les problèmes de définition sont à la fois un symptôme et une conséquence d'une méconnaissance des spécificités de ces danses. C'est dans ce sens que nous avons démontré que la construction de cette expression est le résultat d'une démarche anthropologique inhérente à une approche ethnologique du continent africain opérée principalement durant les périodes de l'esclavage et de la colonisation du continent. Nous avons également démontré que plusieurs raisons expliquent cette méconnaissance et le fait que l'expression perdure dans le temps. Nous avons relevé que l'absence de recherches théoriques suffisamment documentées, les défaillances des politiques en termes d'encadrement, de promotion et de diffusion des danses africaines contribuent en grande partie à cet état de fait. En parallèle, nous avons constaté que l'emploi de cette expression est devenu, avec le temps, une habitude

linguistique profondément ancrée dans les mœurs à un niveau international, empêchant ainsi l'appréhension dans des perspectives artistique et scientifique des richesses des danses africaines. Aujourd'hui, la question commence à peine à être effleurée. Continuer d'interroger cette expression, symbole d'un contexte socio-politique marquée par la négation ou le rabaissement des cultures africaines, nous semble primordial. A la suite de ce travail, il pourrait être intéressant d'étudier en profondeur les danses africaines et leurs particularités. De plus, il faudrait envisager de porter le débat sur l'espace public et de sensibiliser l'opinion à propos des travers de cette expression et au sujet de sa signification intrinsèque. En parallèle, des enseignements théoriques sur les danses africaines – ou du moins, sur ce qu'une danse dite africaine n'est pas – pourraient être mis en place dans les grandes écoles de danse, tant en Occident qu'en Afrique. Il est évident qu'un accompagnement des institutions politiques et de leurs représentants est fortement souhaité, sinon quasi obligatoire. Dans tous les cas, il est urgent de repenser cette catégorie et de l'adapter à l'évolution actuelle du monde.

Bibliographie

Sondage réalisé par Ariane Mawaffo entre le 1^{er} et le 31 mars 2018. Questions du sondage disponibles sous ce lien : https://docs.google.com/forms/d/1uifjXcgFKcnXY1pahRZvfM88T9OWLPYLfcfahiff0/edit?usp=drive_web.

- Résultat du sondage disponible sous ce lien : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1eMwNgp8cG24eKabiXABkLl81rVDdUFijucbD4ht6yt4/edit?usp=sharing>

LIVRES ET ARTICLES :

- « Manifeste culturel panafricain (Adopté par le Symposium du premier Festival culturel panafricain, organisé en 1969 à Alger sous l'égide de l'OUA) » [En ligne]. <http://www.celhto.org/sites/default/files/PDF/Manifeste%20Culturel%20Panafricain%2C%20Alger1969.pdf>.

- Abou-Siril. « Civilisations africaines au pluriel ». In *Présence Africaine*, 1950, no. 8/9, Le Monde Noir, pp. 71-78. Acogny, Germaine. *Danse africaine - Afrikanischer Tanz - African dance*. Dakar : Les Nouvelles Éditions Africaines, 1980. Francfort-sur-le-Main, Fricke ; Abidjan : Editions Weingarten, (rééed.), 1994.

- Unige.ch. « Danse africaine » [En ligne]. In *Genève, ville interculturelle à travers la danse*. <http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/UVLibre/0001/bin19/africaine.htm>.

- Offjazz. « La danse africaine » [En ligne]. In *Histoire de la danse Jazz*. <http://www.offjazz.com/jz-hist01.htm>.

- Le Quotidien. « Toubab Dialaw - Pour continuer de danse : L'Ecole des sables a besoin d'aide » [En ligne]. In *Le Quotidien*, 23 août 2017. <https://www.lequotidien.sn/toubab-dialaw-pour-continuer-de-danser-lecole-des-sables-a-besoin-daide/>.

- Bourdié, Annie. « Moderniser » *la danse en Afrique* : Les enjeux politiques du centre Mudra à Dakar ». In *Recherches en danse* [En ligne], mis en ligne le 15 novembre 2015. <http://journals.openedition.org/danse/1096> .

- Emilie Verger. *La danse africaine* [En ligne]. Maitrise LEA - 2001 / 2002 - Paris III <http://www.termino.fr/voirMemoire.php?ID=LQ1225C#titre> .

- Cobb, Jennifer. *La Danseuse : Evolution et Révolution* [En ligne]. Independent Project in French Studies with Nicole Vaget, Reverend Joseph Paradis Professor of French. Mount Holyoke College, 2011-2012.

<https://www.mtholyoke.edu/courses/nvaget/danseuse/ladanseuse/ladanseuse/Accueil.html>

- Decoret-Ahiha, Anne. « L'exotique, l'ethnique et l'authentique : Regards et discours sur les danses d'ailleurs ». In *Civilisations*, 2006, Vol. 53, No. 1/2, Musiques «Populaires» : catégorisations et usages sociaux, pp. 149-166. Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles.

- Delsol, Véronique. « Les grands courants de la danse XXème et XXIème siècle » [En ligne]. In *Histoire de la Danse*, Lycée Camille Jullian, 2017.

<http://docplayer.fr/15559453-Les-grands-courants-de-la-danse-xxeme-et-xxieme-siecle-xxeme-xxi-siecle.html>.

- Dème, Aisha. « Sénégal : Pourquoi nos dirigeants laissent-ils la danseuse Germaine Acogny courir à la faillite ? » [En ligne]. In *Le Monde Afrique*, 14 juillet 2017. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/07/14/senegal-pourquoi-nos-dirigeants-laissent-ils-la-danseuse-germaine-acogny-courir-a-la-faillite_5160861_3212.html .

- Efoui, Kossi. « Penser la danse » [En ligne]. In *Jeune Afrique*, février 2004 <http://www.jeuneafrique.com/77681/archives-thematique/penser-la-danse/>
<https://www.mtholyoke.edu/courses/nvaget/danseuse/ladanseuse/ladanseuse/Acceuil.html>.

- Jerome Robbins Dance Division. Guide to the International Encyclopedia of Dance Records, 1982-1997, undated [En ligne]. Processed by Liavon Yurevich, The New York Public Library. Astor, Lenox, and Tilden Foundations, 2008. http://archives.nypl.org/uploads/collection/pdf_finding_aid/DanIED.pdf

- Juompan-Yakam, Clarisse. « Ballets africains : quand la Guinée abandonne ses danseurs ». [En ligne]. In *Jeune Afrique*, 14 avril 2015.

<http://www.jeuneafrique.com/229374/culture/ballets-africains-quand-la-guin-e-abandonne-ses-danseurs/>

- Larousse, Pierre. *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle V*. Genève – Paris : Édition Slatkine, 1982. Article « Danse », p. 80.

- Lassibille, Mahalia. « La danse africaine », une catégorie à déconstruire. Une étude des danses des WoDaaBe du Niger ». In : *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 175 | 2004, mis en ligne le 30 septembre 2007. <http://etudesafricaines.revues.org/4776>.

- « La danse africaine » : une catégorie anthropologisée.» [En ligne]. In *EspacesTemps.net*, Travaux, 22.08.2016.

<https://www.espacestemps.net/articles/la-danse-africaine-une-categorie-anthropologisee/>.

- Le Moal, Philippe (dir.). *Dictionnaire de la danse*. Paris : Larousse, 1999

- Mensah, Ayoko. « Danse contemporaine en Afrique : état des lieux, état des vœux » [En ligne]. In : *Africultures*, publié le 31 octobre 2000. <http://africultures.com/danse-contemporaine-en-afrique-etat-des-lieux-etat-des-voeux-1617/>.

- Romuald. « Pourquoi faire de la danse africaine ? » [En ligne]. In *Afrifoula.fr*, publié le 10 novembre 2016 sur <https://africafoula.fr/pourquoi-faire-danse-africaine>.

- Sassonia, Claire, « La danse africaine, pour se défouler » [En ligne]. In *Journaldesfemmes.com*, septembre 2005.

<http://sante.journaldesfemmes.com/forme/0509danse/danse-africaine.shtml>.

- Sigurson, Jack. « Le concept de danse africaine selon la Feida » [En ligne]. Avril 2000

http://harisdo.free.fr/05_danse_africaine/danse_africaine_texte_reflexions/concept_feida.htm.

- Thiry, Emmanuel. « Histoire de la danse - principaux événements du XVIe au XXIe siècle » [En ligne]. In *Cours d'histoire de la danse 1*. http://emmanuelthiry.chez-alice.fr/01_Histoire_de_la_danse.pdf.

- Tierou, Alphonse.

- *La Danse africaine, c'est la vie.* Paris : Ed. Maisonneuve et Larose, 1984.
- *Dooplé, loi éternelle de la danse africaine,* Paris : Ed. Maisonneuve et Larose, 1989.
- *Alphabet de la danse africaine.* Toulouse : Editions Rolland, 2014.

VIDÉOGRAPHIE

- 2nacheki, Top 10 Best Traditional African Dances [En ligne]. In *YouTube.com*, Octobre 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=gDPdBiR5aoQ>.
- Charles Uwizihwe, « Benimana » [En ligne]. In *YouTube.com* Présenté par le ballet Urukerereza, extrait Fespac, Butare, 1998. https://www.youtube.com/watch?v=0zS_g3rhUJw, video postée à l'origine par Murage Mwiza.
- Sopiéprod TV la voix de la diaspora, « Alphonse Tierou (Alphabet de la danse africaine) invité Sopiéprod paris » [En ligne]. In *YouTube.com*, 6 mai 2015. <https://www.youtube.com/watch?v=9t892HwCvCw&t=618s>.
- The Dance Hall, A-Z of African dance [En ligne]. In *YouTube.com*, 18 mai 2014. <https://www.youtube.com/watch?v=linmiyj6zve>.

Pour poursuivre la réflexion :

- Evans-Pritchard, E.E. *La femme dans les sociétés primitives et autres essais d'anthropologie sociale*. Traduit de l'Anglais par Anne et Claude Rivière, Paris : Les Presses universitaires de France, 1971, 248 pages. Collection : Bibliothèque de sociologie contemporaine.
- Lefevre, Betty. « Des danses (africaine, contemporaine) sous le regard de l'autre : jeux d'influences et déplacements des perceptions ». In *Présence Africaine*, 2011/1 (N°183), p. 65-77.
- Otchia, Christian : Musique et cinéma en Afrique francophone. [En ligne]. Juillet 2013 <http://otchia.wordpress.com/materiels/>.
- Prébolin, Estelle. Les cours de danse africaine à Montréal, émergence d'une production socioculturelle et esthétique. Montréal : Université de Montréal, 2011.
- Boro, Seydou. *Danseurs contemporains du Burkina Faso*. Paris : éd Des pas des figures, 2010.
- Mayen, Gerard, *Afrique, danse contemporaine* , Paris, L'Harmattan, 2006.

Achevé d'imprimer en juillet 2018